

Maîtrise en enseignement des arts

Téléphone : 514 987-3000 #20281
Courriel : mea@uqam.ca
Site Web : mea.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
1901	Concentration art dramatique	Maître ès arts, M.A.	60
1902	Concentration arts visuels et médiatiques	Maître ès arts, M.A.	60
1903	Concentration danse	Maître ès arts, M.A.	60
1904	Concentration musique	Maître ès arts, M.A.	60

Contingent	Programme contingenté
Régime et durée des études	Ce programme peut être suivi à temps partiel seulement.
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts la fin de semaine

OBJECTIFS

Spécialisée en pédagogie des arts, la maîtrise qualifiante s'inscrit dans une approche-programme qui se déploie sur l'ensemble des 60 crédits et dans une perspective systémique visant l'intégration des savoirs, du savoir-faire et du savoir-être.

L'objectif général est de former des professionnels de l'enseignement des disciplines artistiques au préscolaire/primaire et au secondaire en permettant aux personnes détentrices d'un baccalauréat disciplinaire en art de compléter leur formation en enseignement, dans le cadre d'études de deuxième cycle.

Les étudiants de la maîtrise en enseignement des arts possédant un bagage artistique diversifié - en art dramatique, en arts visuels et médiatiques, en danse ou en musique - sans être légalement qualifiés pour enseigner, pourront développer les compétences professionnelles exigées des enseignants oeuvrant dans le système scolaire québécois.

Plus particulièrement, le programme vise à ce que ces futurs enseignants-artistes puissent relever les défis propres à leur discipline en usant de créativité pédagogique. Encouragés à développer et à affirmer leur identité professionnelle, les étudiants apprendront à conjuguer au mieux leurs expériences artistiques et les pratiques de l'enseignement. Le programme favorise également l'expression de leur leadership artistique et culturel dans le milieu scolaire et les incite à développer et à enrichir leurs pratiques d'enseignement grâce à une vision interdisciplinaire. De plus, le programme privilégie l'engagement des étudiants dans une démarche professionnelle réflexive et métacognitive afin de les outiller pour agir dans l'univers complexe de la profession enseignante.

Scolarité

La maîtrise en enseignement des arts comporte 60 crédits, dont 15 crédits nécessaires pour l'obtention du brevet d'enseignement. Ces 15 crédits supplémentaires sont requis afin de respecter certaines normes institutionnelles et certaines exigences ministérielles.

CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admissible à la maîtrise en enseignement des arts, le candidat doit être titulaire d'un baccalauréat disciplinaire (ou l'équivalent) en art dramatique, en arts visuels et médiatiques, en danse ou en musique selon la concentration choisie.

Le candidat doit avoir obtenu son diplôme avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent) pour être admis au programme. Tout dossier de candidature avec une moyenne cumulative inférieure à 3,2 mais égale ou supérieure à 2,8 sur 4,3 (ou l'équivalent), sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation (SCAE) et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Concentration en art dramatique

Exceptionnellement, le candidat à la concentration art dramatique qui ne détient pas un baccalauréat en art dramatique ou dans une discipline connexe pourrait être admis après études de son dossier par le SCAE, à la condition de faire la démonstration qu'il possède les connaissances et les aptitudes requises équivalentes à un baccalauréat disciplinaire, une formation professionnelle dans une institution reconnue par le SCAE ainsi qu'une expérience disciplinaire (attestation de travail, de formation, de stage, etc.), d'au moins trois ans, jugée pertinente par le SCAE.

Concentration danse

Exceptionnellement, le candidat à la concentration danse qui ne détient pas un baccalauréat en danse ou dans une discipline connexe pourrait être admis après étude de son dossier par le SCAE, à la condition de faire la démonstration qu'il possède les connaissances et les aptitudes requises équivalentes à un baccalauréat disciplinaire, une formation professionnelle dans une institution reconnue par le SCAE ainsi qu'une expérience disciplinaire (attestation de travail, de formation, de stage, etc.), d'au moins trois ans, jugée pertinente par le SCAE.

Au moment de l'admission, le candidat déjà titulaire d'un diplôme québécois de premier cycle universitaire, ou l'équivalent, doit satisfaire aux exigences générales des universités quant aux compétences linguistiques (l'épreuve uniforme du collégial ou exigence de l'établissement universitaire où la formation a été réalisée).

Capacité d'accueil

Le programme est contingenté à 30 étudiants.

Répartition des places :

- Concentration art dramatique : 6
- Concentration arts visuels et médiatiques : 10
- Concentration danse : 4
- Concentration musique : 10

Si le contingent d'une concentration n'est pas atteint, les places non comblées pourraient être octroyées aux candidats admissibles des autres concentrations.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission à l'automne seulement.

Cours d'appoint

Le candidat dont les connaissances disciplinaires seront jugées insuffisantes pourrait se voir imposer des cours d'appoint par le SCAE.

Méthode et critères de sélection

En plus du dossier de présentation prévu par la demande d'admission, le candidat devra fournir le document suivant :

- Une lettre de motivation faisant état de ses intérêts pour la recherche et l'enseignement des arts et, le cas échéant, de toute expérience professionnelle en arts ou en enseignement des arts.

Le candidat doit joindre à sa lettre de motivation un curriculum vitae. Bien qu'elle ne figure pas dans les conditions d'admission, une expérience professionnelle pertinente peut être un atout considéré lors de l'étude du dossier.

La candidature sera évaluée selon les critères suivants :

- 1- Qualité du dossier académique et lettres de recommandation et/ou rapports du répondant (70%)
- 2- Lettre de motivation et, le cas échéant, expérience professionnelle (30%)

Advenant la réception de plusieurs candidatures admissibles, le SCAE se réserve le droit de convoquer les candidats en entrevue et de leur demander de présenter un dossier supplémentaire.

Le candidat de la concentration art dramatique ou de la concentration danse qui ne détient pas un baccalauréat disciplinaire sera évalué à partir des méthodes et critères de sélection spécifiques pour chacune des concentrations.

Concentration art dramatique

Le candidat qui ne détient pas de baccalauréat en art dramatique pourrait être invité à prendre part à une ou plusieurs des activités de sélection suivantes :

- 1- Entrevue pour démontrer sa capacité de communiquer efficacement à l'oral et à argumenter sur la valeur formative de l'art dramatique en milieu scolaire.
- 2- Présentation d'une improvisation pour démontrer ses habiletés en jeu (corps, voix) et en création.
- 3- Micro-enseignement suivi d'une courte entrevue (description verbale des contenus à enseigner, justification pédagogique, partage des stratégies d'enseignement) afin d'évaluer les aptitudes pour l'enseignement de l'art dramatique.

Concentration danse

Le candidat qui ne détient pas de baccalauréat en danse pourrait être invité à prendre part à une ou plusieurs des activités de sélection

suivante :

- 1- Entrevue pour démontrer sa capacité à communiquer efficacement à l'oral et à argumenter sur la valeur formative de la danse en milieu scolaire.
- 2- Présentation d'un solo pour démontrer ses habiletés techniques (alignement dynamique et coordination, musicalité et aisance) et sa compétence à interpréter une danse.
- 3- Micro-enseignement suivi d'une courte entrevue : description verbale des contenus à enseigner, démonstration physique et qualité de l'interaction avec l'élève participant et évaluation des aptitudes pour l'enseignement de la danse.

Régime et durée des études

Ce programme est offert à temps partiel seulement. (Voir règlement pédagogique particulier)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Bloc 1 : Formation interdisciplinaire commune aux quatre concentrations : art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique (18 crédits)

- MEA8010 Le domaine des arts dans le Programme de formation de l'école québécoise
- MEA8020 Gestion de classe en enseignement des arts
- MEA8030 Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels en éducation
- MEA8040 Développement professionnel en art : identité et pratiques réflexives
- MEA8050 Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers
- MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action

CONCENTRATION ART DRAMATIQUE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (12 crédits)

- EST8700 Didactique appliquée : création dramatique, interprétation et modes de théâtralisation
- EST8710 Didactique de l'art dramatique au préscolaire-primaire
- EST8720 Didactique de l'art dramatique au secondaire
- EST8730 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

L'étudiant sans lien d'emploi qui complète les stages 1 et 2 devra réaliser une activité dans chacun des deux ordres d'enseignement. L'étudiant ayant complété l'activité EST8781 qui accède à un stage 2 doit réaliser ce dernier dans l'ordre d'enseignement complémentaire à sa première pratique supervisée.

- EST8780 Stage 1 d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire : transposition didactique et initiation à la pratique réflexive

ou

- EST8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

ou

- EST8782 Stage 1 d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

- EST8785 Stage 2 d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action

ou

- EST8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

- ou
EST8787 Stage 2 d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire : réflexion et analyse de la pratique sous l'angle de la transposition didactique
EST8792 Projet novateur de développement professionnel (6 cr.)
EST8793 Stage 3 en enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles

- ou
EST8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

- FPE7050 Étude du système scolaire québécois
ou
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
FPE7221 Cognition, développement et éducation
ou
PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Et trois cours parmi les suivants :

Pour les étudiants admis sur la base d'une formation ou de l'expérience professionnelle en jeu :

- EST1302 Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine
EST2305 Atelier de création théâtrale I
EST2410 Objet théâtralisé et mise en performance
EST3000 Initiation à la marionnette
EST3300 Techniques scéniques
EST3310 Lumière et ombre: médiums de création
EST5040 Création dramatique

Pour les étudiants admis sur la base d'une formation ou de l'expérience professionnelle en scénographie (et autres formations connexes ou équivalentes) :

- EST1302 Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine
EST2305 Atelier de création théâtrale I
EST2314 Les techniques de jeu réaliste
EST2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
EST2504 Atelier de jeu III (travail et langage corporels)
EST5040 Création dramatique

Pour les étudiants admis sur la base d'une formation ou de l'expérience professionnelle en études théâtrales (et autres formations connexes ou équivalentes) :

- EST2504 Atelier de jeu III (travail et langage corporels)
EST2305 Atelier de création théâtrale I
EST2314 Les techniques de jeu réaliste
EST2410 Objet théâtralisé et mise en performance
EST2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)
EST3000 Initiation à la marionnette
EST3300 Techniques scéniques
EST3310 Lumière et ombre: médiums de création

Pour tous les étudiants de la concentration :

Autres cours offerts à la Faculté des sciences de l'éducation :

- ASC7375 Éducation interculturelle
ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation
ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire
DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement
FAM8616 Pratiques sociales de l'art, pédagogie et communautés
FPE7551 Évaluation des apprentissages
ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme

Remarque : Certains cours optionnels du Bloc 4 sont offerts de jour. Aussi, l'offre des cours de ce bloc varie d'un trimestre à l'autre, voire

d'une année à l'autre.

CONCENTRATION ARTS VISUELS ET MÉDIATIQUES

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (12 crédits)

- AVM4900 Didactique des arts médiatiques au primaire et/ou au secondaire
AVM8710 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire
AVM8720 Didactique des arts plastiques au secondaire
AVM8700 Modes de pratique en appréciation esthétique
ou
AVM5965 Didactique de l'appréciation esthétique

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

L'étudiant sans lien d'emploi qui complète les stages 1 et 2 devra réaliser une activité dans chacun des deux ordres d'enseignement. L'étudiant ayant complété l'activité AVM8781 qui accède à un stage 2 doit réaliser ce dernier dans l'ordre d'enseignement complémentaire à sa première pratique supervisée

- AVM8780 Stage 1 d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : transposition didactique et initiation à la pratique réflexive

- ou
AVM8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

- ou
AVM8782 Stage 1 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique.

- AVM8785 Stage 2 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action

- ou
AVM8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

- ou
AVM8787 Stage 2 d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : réflexion et analyse de la pratique sous l'angle de la transposition didactique

- AVM8792 Projet novateur de développement professionnel (6 cr.)
AVM8793 Stage 3 en enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles

- ou
AVM8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

5 cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

- FPE7050 Étude du système scolaire québécois
ou
FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec
FPE7221 Cognition, développement et éducation
ou
PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Trois cours parmi les suivants :

- AVM1305 Arts médiatiques : l'image fixe
AVM1310 Arts médiatiques : l'image en mouvement
AVM8614 Pédagogies innovantes en arts visuels et médiatiques
AVM8615 Création en éducation : rapports théorie/pratique
FAM8616 Pratiques sociales de l'art, pédagogie et communautés

Autres cours offerts à la Faculté des sciences de l'éducation :

- ASC7375 Éducation interculturelle
ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire
ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire

DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement

FPE7551 Évaluation des apprentissages

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme

Remarque : Certains cours optionnels du Bloc 4 sont offerts de jour. Aussi, l'offre des cours de ce bloc varie d'un trimestre à l'autre, voire d'une année à l'autre.

CONCENTRATION DANSE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (12 crédits)

DAN8710 Didactique de la danse au préscolaire et au primaire

DAN8720 Didactique de la danse au secondaire

DAN8030 Théorie et observation du mouvement

DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique

ou

DAN7830 Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

L'étudiant sans lien d'emploi qui complète les stages 1 et 2 devra réaliser une activité dans chacun des deux ordres d'enseignement. L'étudiant ayant complété l'activité DAN8781 qui accède à un stage 2 doit réaliser ce dernier dans l'ordre d'enseignement complémentaire à sa première pratique supervisée

DAN8780 Stage 1 d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : transposition didactique et initiation à la pratique réflexive

ou

DAN8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

ou

DAN8782 Stage 1 d'enseignement de la danse au secondaire : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

DAN8785 Stage 2 d'enseignement de la danse au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action

ou

DAN8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

ou

DAN8787 Stage 2 d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : réflexion et analyse de la pratique sous l'angle de la transposition didactique

DAN8792 Projet novateur de développement professionnel (6 cr.)

DAN8793 Stage 3 en enseignement de la danse au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles

ou

DAN8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

FPE7050 Étude du système scolaire québécois

ou

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

FPE7221 Cognition, développement et éducation

ou

PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Et trois cours jugés pertinents par la direction du programme parmi les suivants :

ASC7375 Éducation interculturelle

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire

DAN3055 L'enseignement de la classe technique

DAN8004 Esthétiques de la danse et des arts du corps

DAN7400 Perspectives historiques en danse

FPE7551 Évaluation des apprentissages

DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme.

CONCENTRATION MUSIQUE

Bloc 2 : Pédagogie disciplinaire (12 crédits)

MUS3820 Neurosciences, apprentissage de la musique et hétérogénéité des profils d'élèves

MUS8700 La transposition didactique et l'enseignement de la musique au préscolaire, primaire et secondaire

MUS8710 L'interprétation musicale au pré scolaire, primaire et secondaire

MUS8720 La création musicale au pré scolaire, primaire et secondaire

Bloc 3 : Formation en milieu de pratique (15 crédits)

L'étudiant ayant complété l'activité MUS8781 qui accède ensuite à un stage doit réaliser ce dernier dans l'ordre d'enseignement complémentaire à sa première pratique supervisée.

MUS8780 Stage 1 d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire : transposition didactique et initiation à la pratique réflexive

ou

MUS8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

MUS8785 Stage 2 d'enseignement de la musique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action

ou

MUS8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

MUS8792 Projet novateur de développement professionnel (6 cr.)

MUS8793 Stage 3 en enseignement de la musique au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles

ou

MUS8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Bloc 4 : Conditions d'obtention du brevet d'enseignement du Québec :

Cinq cours (15 crédits) supplémentaires devront être réussis en cours de formation afin d'obtenir le brevet d'enseignement du Québec dont :

Deux des cours suivants :

FPE7050 Étude du système scolaire québécois

ou

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

FPE7221 Cognition, développement et éducation

ou

PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Un cours parmi les suivants :

Pour les étudiants visant l'enseignement au primaire :

MUS5004 Techniques de direction

ou

Pour les étudiants visant l'enseignement au secondaire :

MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent

Et deux cours parmi les suivants :

MUS1511 Initiation aux bois

MUS1512 Initiation aux cuivres

MUS1514 Initiation aux percussions

MUS1518 Initiation à la guitare et à son enseignement en milieu scolaire

MUS6332 Informatique de la musique à l'école

Autres cours offerts à la Faculté des sciences de l'éducation :

ASC7375 Éducation interculturelle

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire

FPE7551 Évaluation des apprentissages

ou tout autre cours jugé pertinent par la direction du programme (voir les règlements pédagogiques particuliers).

Remarque : Certains cours optionnels du Bloc 4 sont offerts de jour. Aussi, l'offre des cours de ce bloc varie d'un trimestre à l'autre, voire d'une année à l'autre.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

Le programme est offert à temps partiel seulement. Pour assurer la qualité de l'encadrement, les étudiants regroupés en cohorte doivent obligatoirement respecter la grille de cheminement en suivant toutes les activités dans l'ordre selon le nombre prescrit.

La réussite de la troisième activité de formation pratique (AVM-DAN-EST-MUS 8793 ou AVM-DAN-EST-MUS 8794) est conditionnelle à la réussite de l'activité concomitante Projet novateur de développement professionnel (AVM-DAN-EST-MUS 8792).

Règlement particulier relatif à l'obligation d'une formation pratique dans les deux ordres d'enseignement, préscolaire-primaire et secondaire

Le programme prévoit que l'étudiant sans lien d'emploi réalise au moins un stage dans chacun des deux ordres d'enseignement. Par conséquent, l'étudiant sans lien d'emploi qui complète les stages 1 et 2 devra réaliser une activité dans chacun des deux ordres d'enseignement.

Dans un même ordre d'idées, l'étudiant ayant complété une première pratique supervisée (AVM-DAN-EST-MUS 8781) qui accède ensuite à un stage 2 doit réaliser ce dernier dans l'ordre d'enseignement complémentaire à sa première pratique supervisée.

Dans le cas où l'étudiant se trouve en lien d'emploi et réalise ses trois activités pratiques dans le même ordre d'enseignement, il doit alors pour diplômer faire la preuve qu'il a effectué, au cours de son cheminement, 50 heures supplémentaires d'expérimentation dans l'autre ordre d'enseignement.

Ces 50 heures d'expérimentation doivent se répartir comme suit :

- 1) 25 heures pour l'expérimentation d'un projet d'intervention élaboré dans le cadre d'un cours de didactique disciplinaire du bloc 2 correspondant à l'ordre d'enseignement concerné et attesté par la direction de l'école. La durée du projet peut comporter un maximum de cinq (5) heures d'observation dans le milieu.
- 2) 25 heures pour la réalisation d'activités diverses dans la discipline et l'ordre d'enseignement concerné : activités parascolaires, projets «La culture à l'école», suppléance ou toute autre activité approuvée par la direction du programme et le responsable de la concentration. La réalisation de chacune de ces activités doit être attestée par la direction de l'école, du centre de services scolaire ou de la commission scolaire..

Pour s'inscrire à une activité de pratique supervisée, l'étudiant doit faire la preuve qu'il est en situation d'emploi dans la discipline de sa concentration avec un minimum de 35% de tâche pour les pratiques supervisées 1 et 2 (AVM-DAN-EST-MUS 8780 et AVM-DAN-EST-MUS

8785) et un minimum de 60% de tâche pour la pratique supervisée 3 (AVM-DAN-EST-MUS 8790). Cette preuve de contrat émis par une institution reconnue par le ministère de l'Éducation doit être déposée au programme au plus tard au mois de novembre qui précède l'activité.

Politique sur la langue française - Compétences linguistiques en français

Conformément à la Politique no 50 sur la langue française de l'UQAM, les programmes conduisant à l'obtention d'une autorisation d'enseigner sont assujettis à des normes particulières en matière de compétences linguistiques. Ces normes concernent la qualité de la langue écrite et celle de la communication orale. Aucun étudiant ne peut être diplômé à moins de répondre à ces normes.

Les facultés de l'UQAM ayant sous leur responsabilité les programmes de formation à l'enseignement souscrivent entièrement à la vision du ministère de l'Éducation en ce qui a trait à l'exigence de qualité des compétences en français écrit et en français oral. Elles ont l'obligation de suivre les directives du MEES quant à la reconnaissance des tests de certification en français.

Le règlement de l'UQAM concernant les exigences linguistiques en français écrit et oral pour les programmes de formation à l'enseignement se trouve à l'adresse suivante : cpe.uqam.ca/exigences-linguistiques.html

L'étudiant doit prendre connaissance du guide *Dispositions relatives aux exigences linguistiques* de leur cohorte en consultant la section Guide des étudiants et de la rubrique Compétences linguistiques en enseignement du site du Centre d'aide en français écrit et oral : cafe-education.uqam.ca

Par ailleurs, les personnes admises au programme sont dans l'obligation de se soumettre au test diagnostique institutionnel permettant d'évaluer leur compétence linguistique en français écrit, au plus tard durant le premier trimestre de leur cheminement. L'étudiant qui ne se présente pas au test diagnostique ou qui n'atteint pas le seuil de réussite de 75% devra obligatoirement s'inscrire au DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement dès le deuxième trimestre de son cheminement. Pour les concentrations art dramatique, arts visuels et médiatiques et danse, ce cours pourra être considéré comme activité optionnelle du bloc 4. Pour la concentration musique, étant donné que les activités optionnelles du bloc 4 doivent être consacrées à une formation disciplinaire complémentaire, tout en étant obligatoire, le cours DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement devra être suivi hors programme et ne sera pas comptabilisé pour le total des crédits conduisant au diplôme.

En conformité avec la norme particulière des programmes universitaires de formation à l'enseignement, l'étudiant doit avoir réussi le test de certification en français écrit pour l'enseignement (TECFÉE), et répondre aux exigences de certification en français oral avant son deuxième stage ou sa deuxième pratique supervisée en milieu scolaire.

AUTORISATION D'ENSEIGNER

Le Ministère délivrera, sur recommandation de l'Université les autorisations d'enseigner, permis d'enseigner et brevets d'enseignement, à ceux et à celles qui y ont droit. Pour qu'une personne ait le droit d'obtenir une autorisation d'enseigner, elle doit remplir le formulaire de demande de Permis d'enseigner au Québec.

De plus, en vertu de nouvelles dispositions législatives relatives aux antécédents judiciaires du personnel scolaire, adoptées en juin 2005, toute personne qui désire obtenir ou renouveler une autorisation d'enseigner dans le secteur de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle, doit obligatoirement joindre à sa demande une déclaration relative à ses antécédents judiciaires.

Pour de plus amples renseignements au sujet des autorisations

d'enseigner au Québec, la personne est priée de consulter le site web suivant : www.education.gouv.qc.ca/enseignants , sous l'onglet « Enseigner au Québec ».

FRAIS

Aux fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe A.

DESCRIPTION DES COURS

ASC7375 Éducation interculturelle

Ce cours vise à préparer les responsables scolaires qui oeuvrent auprès de clientèles multiculturelles à une meilleure connaissance des principaux groupes ethniques et de leur place dans la société québécoise dans le but de leur permettre une meilleure compréhension des phénomènes et comportements spécifiques de cette population. Formation des maîtres à l'éducation interculturelle: stratégies et techniques pour une mise en application d'une éducation interculturelle à l'école; études critiques de publication sur le sujet.

ASS1900 Développement socioaffectif et socialisation scolaire

Ce cours permet à l'étudiant d'approfondir sa compréhension du développement socioaffectif durant l'enfance et l'adolescence, de connaître les étapes du développement psychosocial et ses liens avec l'adaptation scolaire des garçons et des filles, d'acquérir des connaissances sur les processus individuels et sociaux liés au développement socioaffectif en contexte familial et scolaire. Il permet aussi de connaître les principales théories concernant l'attachement, le tempérament, la motivation scolaire, l'identité personnelle, les différences garçons-filles, les relations avec les parents, avec les adultes et entre pairs, les valeurs et la formation des groupes. Il vise aussi à présenter les défis relatifs aux transitions vécues par l'enfant notamment de la maison à la garderie, de la garderie à l'école primaire et le passage à l'école secondaire. Enfin, les liens entre les comportements et la réussite scolaire sont abordés.

ASS2051 Enfants en difficulté d'adaptation

L'analyse du phénomène de la marginalité en milieu scolaire et communautaire. Principes sous-jacents à l'évolution de l'enfant dans le secteur scolaire régulier (normalisation, intégration, adaptation). Description des différentes difficultés d'adaptation au niveau intellectuel, physique, social et affectif. Introduction au dépistage et diagnostic des principales difficultés des élèves. Apprentissage de l'écoute active et stratégies pédagogiques au niveau de l'école, de la famille et de la communauté.

ASS7114 Problèmes de comportement en classe ordinaire à l'école secondaire

L'objectif principal est de préparer les étudiants à intervenir adéquatement auprès des jeunes ayant des problèmes de comportement en classe ordinaire au secondaire. Pour ce faire, ils devront apprendre à distinguer les difficultés comportementales des problèmes de discipline ou encore des spécificités du développement à l'adolescence. De plus, il s'agit de développer des habiletés d'intervention autant dans la sphère de l'évaluation des besoins, de la coordination des interventions, de mise à l'essai d'interventions efficaces que des stratégies de soutien pédagogique aux élèves (adaptation de l'enseignement, regroupement hétérogène des élèves, approches coopératives, etc.) en contexte de classe ordinaire au secondaire.

AVM1305 Arts médiatiques : l'image fixe

Les objectifs de ce cours sont les suivants : - se familiariser avec les principes fondamentaux du médium photographique; - se sensibiliser aux dimensions historiques, esthétiques et critiques du langage photographique; - explorer l'ensemble du processus photographique, de la captation de l'image à sa mise en forme; - réaliser un ensemble de travaux photographiques qui s'inscrivent dans la perspective des arts visuels et médiatiques. Considérations pratiques et théoriques liées au médium photographique : la lumière, le dispositif optique, la photosensibilité, la transcription numérique, les rapports spatio-

temporels, la matérialité et la virtualité de l'image. Apprentissage des techniques de base et expérimentations de procédés en photographie argentique et numérique. Relations de l'image fixe à l'image en mouvement.

AVM1310 Arts médiatiques : l'image en mouvement

Les objectifs de ce cours sont les suivants: se familiariser avec les principes fondamentaux des arts médiatiques, de la vidéo, de l'image en mouvement ainsi qu'à leur rapport au son; s'initier au montage, à la syntaxe graphique de la forme et du mouvement, aborder les bases de la sensibilisation aux dimensions historiques, esthétiques et critiques de ces langages médiatiques à travers l'utilisation de la vidéographie, de l'animation informatique et de la diffusion artistique sur le réseau Internet; réaliser un ensemble de travaux pratiques utilisant ces techniques dans la perspective des pratiques artistiques contemporaines. Considérations théoriques concernant les notions liées à la prise de vue (cadre, échelles de plan et mouvements de caméra), au montage (séquence, raccord et rythme) ainsi qu'aux notions de boucles et de structuration d'hyperliens. Expérimentations pratiques et apprentissages techniques touchant la captation vidéographique, la synchronisation, la programmation d'hyperliens ou d'interactions dans un environnement graphique, la navigation, l'image vectorielle, le transcodage et la compression de données destinées à la diffusion électronique. Utilisation de matériel audiovisuel, de logiciels multimédias et de périphériques informatiques.

AVM4900 Didactique des arts médiatiques au primaire et/ou au secondaire

L'objectif général de ce cours est de développer les compétences professionnelles pour l'enseignement des arts et des technologies de l'information et de la communication au primaire et/ ou au secondaire.

Compétences professionnelles en enseignement

Ses objectifs spécifiques sont les suivants: connaître différentes approches didactiques pour l'enseignement des arts et des technologies de l'information et de la communication au primaire et/ ou au secondaire; comprendre le programme de formation de l'école québécoise et la place qu'y tiennent les arts et les technologies de l'information et de la communication; concevoir des situations d'apprentissage en lien avec les compétences disciplinaires et transversales; s'exercer à piloter des situations d'apprentissage en classe d'art et en laboratoire dans une perspective de pratique réflexive; connaître les procédures et les normes d'évaluation; développer une capacité d'agir de façon éthique et responsable. Les principaux contenus faisant l'objet de ce cours sont les suivants: la connaissance spécifique des technologies de l'information et de la communication en arts visuels et en arts médiatiques ainsi que les transpositions pédagogiques de celles-ci au primaire et/ou au secondaire (ordinateur, vidéo, photographie, etc.); l'inventaire des propositions de créations médiatiques, des techniques, des aspects langagiers de l'image médiatique dans la classe d'art et dans le laboratoire informatique; l'influence des médias et des arts visuels sur les productions des élèves; l'étude des programmes d'enseignement en ce qui a trait aux arts et technologies de l'information et de la communication; la conception et l'animation de situations d'apprentissage tenant compte des compétences disciplinaires en art, des compétences transversales, des domaines généraux de formation; les diverses spécificités des clientèles scolaires dont le caractère pluriethnique; les rythmes d'apprentissage; les normes et les procédures d'évaluation; les questions reliées à la gestion de classe et du laboratoire informatique; diverses approches et stratégies pédagogiques telles que la résolution de problèmes, l'interdisciplinarité et l'enseignement coopératif; sensibilisation à la dimension éthique reliée à l'usage des nouvelles technologies; conscience des valeurs mises de l'avant dans ses interventions; discussions de problèmes éthiques telle la discrimination, pouvant survenir dans une classe d'art et recherche de solutions.

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

Conditions d'accès

Être admis au baccalauréat en arts visuels et médiatiques, profil

enseignement.

Préalables académiques
30 crédits de la formation initiale

AVM5965 Didactique de l'appréciation esthétique

Ce cours vise à instrumenter les futurs enseignants en arts plastiques à la pratique de l'appréciation des oeuvres en arts visuels et des objets culturels du patrimoine artistique, des images médiatiques et des réalisations personnelles. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants: quelques modes de pratique relatifs à l'appréciation esthétique au primaire et au secondaire; l'inventaire des stratégies visant à engager les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique en regard de leurs caractéristiques et pratiques culturelles; la conception et l'animation d'activités d'appréciation en tenant compte des compétences disciplinaires en art, des compétences transversales, des domaines généraux de formation; la prise en compte de la dimension pluriculturelle qui caractérise les clientèles scolaires par le développement d'activités diversifiées d'appréciation; les différentes interventions dans les musées, les centres d'artistes et les galeries auprès des enfants et des adolescents; les normes et les procédures d'évaluation; les questions reliées à la gestion d'activités d'appréciation en classe; les questions reliées à l'éthique incluant la conscience des valeurs mises de l'avant dans ses interventions; discussion de problèmes éthiques telles la discrimination et la surconsommation, par la présentation du travail d'artistes ayant abordé cette question.

Compétences professionnelles en enseignement

Ses objectifs spécifiques sont: connaître différents modèles et théories portant sur la perception et l'appréciation des arts visuels et médiatiques d'ici et d'ailleurs, d'hier et d'aujourd'hui; comprendre le sens de la compétence «Apprécier des oeuvres d'art et des objets culturels du patrimoine artistique, des images personnelles et des images médiatiques», telle que formulée dans le Programme de formation de l'école québécoise (MEQ, 2001-2004); reconnaître le potentiel pédagogique des oeuvres d'art, des objets culturels et des images médiatiques; s'initier aux techniques de communication permettant aux élèves de porter un jugement d'ordre critique et esthétique et de s'engager dans des discussions actives au sujet de l'art et des images médiatiques; concevoir des activités d'appréciation s'adressant à des élèves de niveaux primaire et secondaire; s'exercer à piloter des activités d'appréciation dans une perspective de pratique réflexive; connaître les procédures et les normes d'évaluation en lien avec la compétence mentionnée ci-dessus.

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

Préalables académiques

AVM1901 Stage d'exploration du milieu scolaire et séminaire d'intégration

AVM8614 Pédagogies innovantes en arts visuels et médiatiques

Objectifs

Ce cours vise à acquérir des savoirs et des pratiques quant à l'adaptation ou la création de diverses approches pédagogiques en enseignement des arts ainsi qu'en intervention éducative dans le domaine. Il examine comment divers mouvements sociétaux tels que l'essor des technologies numériques, le flux des populations et des savoirs, tout comme l'hybridité des pratiques transforment les environnements d'apprentissage et favorisent le déploiement de nouvelles approches pédagogiques. Il met aussi en perspective le concept d'innovation pédagogique dans l'histoire de l'éducation afin de mieux situer les approches plus récentes. Il favorise le développement de compétences pour soutenir l'expérimentation de stratégies hybrides adaptées à un contexte spécifique ou mixte, formel ou informel, d'enseignement ou d'intervention, en présentiel ou à distance, disciplinaire ou interdisciplinaire. Il mène à la préparation d'une activité pédagogique innovante qui sera testée dans un milieu.

Sommaire du contenu

Historique de divers mouvements novateurs : éducation démocratique, éducation libertaire, école active, pédagogie du projet, pédagogie critique, ludique, etc. Examen de certains concepts (création pédagogique, cocréation, hybridité, multimodalité, transdisciplinarité, interactivité, simulation, etc.). Exploration de certaines approches selon l'expertise de l'enseignant et les intérêts des étudiants : pédagogies inclusive, inversée, négociée; pensée design en didactique; processus d'apprentissage immersifs et contextuels; approches collaboratives (ex: Fab Lab, Les Ruches d'Art); enseignements mobiles, en réseau, augmenté, etc.

Modalité d'enseignement

La formule hybride de ce séminaire laboratoire (en présentiel et en ligne) nécessite une participation active, une autonomie et une implication personnelle dans la proposition de contenus et d'approches. Le cours comprend aussi des présentations interactives, des discussions, des simulations, ainsi que des exercices pratiques individuels et collectifs.

Préalables académiques

AVM8603 Fondements et enjeux actuels en éducation artistique

AVM8615 Création en éducation : rapports théorie/pratique

Objectifs

Ce séminaire contribue au développement du praticien réflexif en éducation ou intervention dans le milieu des arts visuels et médiatiques. Il vise le déploiement et l'analyse d'interrelations entre la création artistique et l'éducation artistique. Il développe la pratique artistique de l'étudiant et il suscite la réflexion sur cette pratique, de même que sur les concepts de création en contexte relationnel (cocréation, création conjugée, art relationnel, accompagnement, collaboration, etc.). Il aborde la théorisation et le sens de la création chez la personne qui enseigne ou intervient dans le milieu des arts dans des contextes éducatifs ou d'intervention, formels ou informels.

Sommaire du contenu

Dans ce séminaire, sont abordés : les conceptions théoriques des processus de création en arts et en éducation; la pratique réflexive de la pédagogie et de la création; les rapports entre la pratique artistique et les pratiques éducatives et d'interventions actuelles. Transposition didactique, portée créatrice et dimension éthique de la pratique artistique et éducative.

Modalité d'enseignement

Interaction entre la théorie et la pratique : exposés interactifs, travaux pratiques et théoriques, communautés de pratique et de recherche, travail d'atelier.

Préalables académiques

AVM8603 Fondements et enjeux actuels en éducation artistique

AVM8700 Modes de pratique en appréciation esthétique

Objectifs

Ce cours a pour but d'habiller les enseignants en arts plastiques au préscolaire, au primaire et au secondaire à la démarche critique d'appréciation des œuvres en arts visuels, des images médiatiques et des objets culturels du patrimoine artistique d'hier et d'aujourd'hui, d'ici et d'ailleurs. Il habilite également à l'appréciation des réalisations artistiques des élèves.

Sommaire du contenu

Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : les stratégies visant à engager les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique; l'élaboration et la mise en application de situations d'apprentissage et d'évaluation en lien avec la compétence Apprécier, compétence trois des programmes d'arts plastiques; l'analyse critique des images médiatiques en lien avec la compétence deux des programmes d'arts plastiques; la dimension pluriethnique qui caractérise les populations scolaires et son incidence sur le développement d'activités diversifiées d'appréciation; les services éducatifs offerts par les musées, les centres d'artistes et les galeries à l'intention des publics scolaires.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 3, 4, 5 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à la l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique. Il comporte des séances d'exercices pratiques en micro-enseignement.

AVM8710 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire**Objectifs**

Ce cours a pour but de développer, pour les ordres d'enseignement préscolaire et primaire, les compétences professionnelles liées à la conception et au pilotage de situations d'apprentissage de même que les compétences liées à l'évaluation en arts plastiques au primaire et à la gestion de la classe d'art.

Sommaire du contenu

Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : fondements psychopédagogiques; modes de pratique pour l'enseignement des arts plastiques au préscolaire et au primaire; propositions, procédés et matériaux spécifiques pour l'enseignement des arts plastiques; planification et conception de situations d'apprentissage qui tiennent compte du développement cognitif, plastique, psychomoteur et socio-affectif de l'élève ainsi que des conditions du milieu, dont l'aspect pluriethnique; transposition didactique des savoirs disciplinaires; évaluation de la progression des apprentissages en arts plastiques au primaire.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 8 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à la l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 3 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

AVM8700 Modes de pratique en appréciation esthétique ou AVM5965 Didactique de l'appréciation esthétique

AVM8720 Didactique des arts plastiques au secondaire**Objectifs**

Ce cours a pour but de développer, pour l'ordre d'enseignement secondaire, les compétences professionnelles liées à la conception et au pilotage de situations d'apprentissage de même que les compétences liées à l'évaluation en arts plastiques au secondaire et à la gestion de la classe d'art.

Sommaire du contenu

Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : développement de situations d'apprentissage dans la perspective d'une pédagogie par projets; propositions, procédés et matériaux spécifiques pour l'enseignement des arts plastiques; conception de situations d'apprentissage tenant compte des conditions socioculturelles de l'élève et de l'aspect pluriethnique; transposition didactique des savoirs disciplinaires; évaluation de la progression des apprentissages en arts plastiques au secondaire.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 8 telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à la l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 3 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

AVM8700 Modes de pratique en appréciation esthétique ou AVM5965 Didactique de l'appréciation esthétique

AVM8780 Stage 1 d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : transposition didactique et initiation à la pratique réflexive**Objectifs**

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à saisir les différents enjeux reliés au milieu scolaire et à prendre en charge des groupes d'élèves en arts plastiques au préscolaire-primaire. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel et de l'amener à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives pour les élèves. Il s'initie à la pratique réflexive : observe, analyse et s'exerce à la résolution de problèmes. Dans une approche globale, il mobilise des savoirs théoriques et pratiques liés aux dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et tient compte de l'interrelation de ces dimensions dans la situation pédagogique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

AVM8710 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire

AVM8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique**Objectifs**

La pratique supervisée 1 vise à approfondir la pratique de l'enseignement des arts plastiques de l'enseignant en formation et à l'engager dans une démarche de développement professionnel. Pour ce faire, celui-ci devra s'initier au processus de recherche dans l'action : observer sa pratique, analyser et résoudre des problèmes propres à son enseignement. Dans une approche globale, il mobilisera des savoirs théoriques et pratiques liés aux différentes composantes du système scolaire et à leurs interrelations dans la situation pédagogique. Il prendra en compte le contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Accompagné par un enseignant de son école, l'étudiant fera une pratique supervisée de 25 jours ou 125 heures de présence à l'école. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme et faire la preuve d'un minimum de 35% de tâche d'enseignement dans la discipline.

Préalables académiques

AVM8710 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire ou AVM8720 Didactique des arts plastiques au secondaire

AVM8782 Stage 1 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique.

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à saisir les différents enjeux reliés au milieu scolaire et à prendre en charge des groupes d'élèves en arts plastiques au secondaire. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel et de l'amener à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. Il s'initie à la pratique réflexive : observe, analyse et s'exerce à la résolution de problèmes. Dans une approche globale, il mobilise des savoirs théoriques et pratiques liés aux dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et tient compte de l'interrelation de ces dimensions dans la situation pédagogique.

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

AVM8720 Didactique des arts plastiques au secondaire

AVM8785 Stage 2 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à se familiariser avec différentes populations scolaires, à prendre en charge des groupes d'élèves en arts plastiques au secondaire et à s'investir dans une démarche de développement professionnel. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de transposition didactique de savoirs disciplinaires du curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. L'étudiant s'initie à une démarche de recherche dans l'action en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques pour analyser et résoudre des problèmes au regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives et des apprentissages des élèves. Il tient compte également des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et de leur interrelation dans la situation pédagogique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

AVM8720 Didactique des arts plastiques au secondaire

AVM8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

Objectifs

La pratique supervisée 2 vise à parfaire la pratique de l'enseignement des arts plastiques de l'enseignant en formation en l'amenant à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel, en situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. Elle vise également à l'amener à poursuivre une démarche de recherche dans l'action tout en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques dans le but d'analyser et de résoudre des problématiques de formation, des interventions éducatives, des apprentissages des élèves et du contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Accompagné par un enseignant de son école, l'étudiant fera une pratique supervisée de 25 jours ou 125 heures de présence à l'école. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme et faire la preuve d'un minimum de 35% de tâche d'enseignement dans la discipline.

Préalables académiques

AVM8710 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire OU AVM8720 Didactique des arts plastiques au secondaire

AVM8787 Stage 2 d'enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire : réflexion et analyse de la pratique sous l'angle de la transposition didactique

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à se familiariser avec différentes populations scolaires, à prendre en charge des groupes d'élèves en arts plastiques au préscolaire-primaire et à s'investir dans une démarche de développement professionnel. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de transposition didactique de savoirs disciplinaires du curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. L'étudiant

s'initie à une démarche de recherche dans l'action en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques pour analyser et résoudre des problèmes au regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives et des apprentissages des élèves. Il tient compte également des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et de leur interrelation dans la situation pédagogique.

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus des préalables, l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme. L'étudiant qui a complété le préalable AVM8781, doit avoir réalisé cette pratique supervisée au secondaire.

Préalables académiques

AVM8710 Didactique des arts plastiques au préscolaire et au primaire ET AVM8782 Stage 1 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique. ou AVM8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

AVM8792 Projet novateur de développement professionnel

Objectifs

Ce cours vise la conception, l'expérimentation et l'évaluation un projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts plastiques. Il permet d'approfondir et de mettre en pratique les contenus abordés dans le cours MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action notamment au regard des particularités de la discipline. Il prépare l'étudiant à mettre en application une démarche inspirée de la recherche-action dans le but de trouver des solutions novatrices et adaptées à des problématiques inédites. Celles-ci doivent tenir compte à la fois des besoins de formation des élèves, du projet éducatif de l'établissement scolaire, des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu, de même que de leur interrelation dans la situation pédagogique. Ce cours vise également l'évaluation des résultats obtenus au terme du projet et de ses retombées sur les apprentissages des élèves, le milieu et l'enseignement des arts plastiques. Au terme du cours, un rapport d'une quarantaine de pages devra être déposé, conformément aux ententes prévues à cette fin.

Sommaire du contenu

Les contenus suivants sont abordés : Les caractéristiques du projet novateur de développement professionnel; La problématisation à partir d'observations; L'élaboration d'un cadre conceptuel; La planification de la recherche-action; L'expérimentation du projet; La collecte et l'analyse de données; L'interprétation des résultats et la mise en lumière de leurs retombées au regard de la pédagogie, de la discipline artistique et du milieu professionnel.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours contribue au développement de plusieurs des compétences professionnelles pour l'enseignement ciblées par le ministère de l'Éducation (MEQ) soit les compétences 1, 2, 3, 8, 11, 12 et 13. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Il comporte des séminaires et rencontres individuelles d'accompagnement. L'expérimentation du projet s'effectue dans le cadre du stage ou de la pratique supervisée concomitante. Le cours se conclut par la présentation des projets à l'occasion d'un événement qui réunit les finissants des quatre concentrations du programme.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et AVM8793 Stage 3 en enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles ou AVM8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Préalables académiques

AVM8785 Stage 2 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou AVM8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

AVM8793 Stage 3 en enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles

Objectifs

Le stage est axé sur l'intégration des compétences professionnelles et la rencontre du niveau de maîtrise attendu de chacune d'elles. Réalisé dans l'un ou l'autre des ordres d'enseignement, il vise la consolidation et la mobilisation des savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long de la formation ainsi que le développement de la pratique d'enseignement des arts plastiques. Au terme de la formation, l'étudiant doit faire le bilan de l'état du développement de chacune de ses compétences, en mettant en lumière ses apprentissages et ses objectifs de développement professionnel continu.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours contribue au développement de plusieurs des compétences professionnelles pour l'enseignement ciblées par le ministère de l'Éducation (MEQ) soit les compétences 1, 2, 3, 8, 11, 12 et 13. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Durant cette période, l'étudiant doit effectuer un minimum de 50 jours ou 350 heures d'enseignement, incluant jusqu'à 5 jours d'observation. Un accompagnateur, choisi par la direction d'école pour son expertise professionnelle, assurera l'encadrement pédagogique de l'étudiant dans le milieu scolaire. Deux visites de supervision et des rencontres individuelles et collectives sont prévues. Étant donné que le stage sert de lieu d'expérimentation du projet novateur de développement professionnel, sa réussite est conditionnelle à celle du cours concomitant AVM8792 Projet novateur de développement professionnel.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et AVM8792 Projet novateur de développement professionnel

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les cours du bloc 1 (à l'exception du MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action) et du bloc 2.

Préalables académiques

AVM8785 Stage 2 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou AVM8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

AVM8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Objectifs

La pratique supervisée 3 est axé sur l'intégration des compétences professionnelles et la rencontre du niveau de maîtrise attendu de chacune d'elles. Réalisée dans l'un ou l'autre des ordres d'enseignement, elle vise la consolidation et la mobilisation des savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long de la formation ainsi que le

développement de la pratique d'enseignement des arts plastiques. Au terme de la formation, l'étudiant doit faire le bilan de l'état du développement de chacune de ses compétences, en mettant en lumière ses apprentissages et ses objectifs de développement professionnel continu.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours contribue au développement de plusieurs des compétences professionnelles pour l'enseignement ciblées par le ministère de l'Éducation (MEQ) soit les compétences 1, 2, 3, 8, 11, 12 et 13. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Durant cette période, l'étudiant doit effectuer un minimum de 50 jours ou 350 heures d'enseignement. Un accompagnateur, choisi par la direction d'école pour son expertise professionnelle, assurera l'encadrement pédagogique de l'étudiant dans le milieu scolaire. Deux visites de supervision et des rencontres individuelles et collectives sont prévues. Étant donné que la pratique supervisée sert de lieu d'expérimentation du projet novateur de développement professionnel, sa réussite est conditionnelle à celle du cours concomitant AVM8792 Projet novateur de développement professionnel.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et AVM8792 Projet novateur de développement professionnel

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les cours du bloc 1 (à l'exception du MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action) et du bloc 2. L'étudiant doit présenter un seul contrat d'enseignement représentant au moins 40% de tâche dans la même école s'échelonnant sur les deux trimestres visés par le cours avant la date limite d'annulation sans facturation du mois de septembre.

Préalables académiques

AVM8785 Stage 2 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou AVM8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

DAN3055 L'enseignement de la classe technique

Ce cours vise à rendre l'étudiant capable de discourir en manifestant un sens critique sur la classe technique en danse; de décrire les apprentissages d'ordre moteur, cognitif et affectif requis en classe de technique de danse, et de les ajuster à différents niveaux d'apprentissage; de reconnaître des conditions d'apprentissage propices aux gains en apprentissage; d'estimer la pertinence d'activités d'apprentissage (contenu et approche pédagogique) en fonction d'un contexte spécifique; de se familiariser avec les habiletés d'intervention essentielles à la conduite de la classe technique: la présentation de la tâche, la conduite de l'exécution, la distribution des feedback sur les réponses. Cours axé sur l'observation, l'analyse et l'expérimentation d'une variété de situations reliées à l'enseignement de la classe technique: Considération des rôles de la classe technique dans l'entraînement des danseurs; Objectifs de la classe technique; Apprentissages fondamentaux aux plans moteur, cognitif et affectif; Connaissances, habiletés et attitudes des enseignants; Dimensions de l'environnement d'apprentissage; Tendances de formation en danse.

DAN7400 Perspectives historiques en danse

Investigation de l'histoire chorégraphique. Théories de recherche historique appliquées à la danse. Cadres d'interprétation: ethnographique, esthétique, sociopolitique, autre. Identification des sources primaires et secondaires. Recherche et prélèvement de données: «mémoires» de la danse, écrits publics ou privés, documents visuels et sonores, témoignages de vie. Classement et analyse des

données d'après les méthodes d'approches privilégiées.

DAN7820 Fonctionnement sensori-moteur et éducation somatique

Étude des mécanismes d'action des composantes du mouvement. Étude des théories de l'anatomie fonctionnelle qui sous-tendent les différentes méthodes d'éducation somatique. Présentation d'étude de cas et exercice d'application dans son milieu professionnel.

DAN7830 Perspectives de l'éducation somatique sur le développement moteur

Théories et application des pédagogies de l'éducation somatique à l'évolution du mouvement dans une perspective phylogénétique et ontogénique. Mise en situation expérientielle et observation de cas concrets.

DAN8004 Esthétiques de la danse et des arts du corps

Objectifs

Danse, arts du corps et théories esthétiques. Étude des discours et des grands courants de pensées qui sous-tendent la pratique chorégraphique contemporaine, celle plus globale des arts du corps, et de l'évolution et de la transformation du corps dansant comme du corps en scène.

DAN8030 Théorie et observation du mouvement

Objectifs

Ce cours vise l'acquisition d'outils procéduraux, conceptuels et symboliques pour observer, décrire et analyser le mouvement; l'application de ces outils tant dans son propre mouvement que sur diverses productions corporelles (artistiques, quotidiennes, culturelles,...); la production d'analyses à partir d'une utilisation pertinente de ces outils.

Sommaire du contenu

Fondements théoriques de l'analyse du mouvement. Observation et description du mouvement. Expérimentation pratique et utilisation d'outils d'analyse. Utilisation de l'écriture symbolique du mouvement.

DAN8710 Didactique de la danse au préscolaire et au primaire

Objectifs

Ce cours vise à préparer les étudiants aux exigences de l'enseignement de la danse aux ordres préscolaire et primaire. Ces exigences se traduisent notamment par la compréhension des enjeux organisationnels de l'enseignement des arts à l'école primaire; par la prise en compte des éléments du Programme de formation de l'école québécoise au regard des arts et de la danse en particulier; par l'analyse des besoins spécifiques des élèves du préscolaire et du primaire; par la planification à court terme de tâches d'apprentissage et d'évaluation en danse adaptées à ces clientèles; par le développement de stratégies de gestion de classe de danse efficaces; enfin, par la formulation d'un discours pédagogique centré sur la reconnaissance et la promotion de la valeur formative de la danse à l'école primaire. De plus, l'étudiant s'habilit à mener une démarche d'analyse réflexive sur des aspects précis du métier d'enseignant en ayant recours à des apports conceptuels et pratiques.

Sommaire du contenu

Considérant qu'un enseignement de la danse fidèle aux visions contemporaines de l'éducation artistique est l'objet de ce cours, les étudiants participeront à des communautés de lectures, à l'observation des clientèles sur le terrain, à l'expérimentation et à l'analyse en groupe de situations d'apprentissage adaptées au préscolaire et au primaire, à la résolution de problèmes en équipe, à la planification concertée de tâches d'apprentissage en danse et à leur expérimentation en micro-enseignement. Le contenu de ce cours porte sur les caractéristiques des élèves du préscolaire et du primaire sur les plans cognitif, affectif et psychomoteur, sur l'étendue des compétences disciplinaires à développer (création, interprétation, appréciation) et leur évaluation formative (régulation des apprentissages en danse, moyens pour la prise d'informations tenant compte de la réalité du spécialiste à l'école primaire, etc.), sur l'utilisation du document cadre qu'est la progression des apprentissages en vue de planifier une évaluation cohérente, sur le caractère transférable des compétences transversales mobilisées en

danse, sur les démarches d'apprentissage à privilégier, sur les stratégies de gestion efficaces d'une classe de danse et sur le rôle des repères culturels dans les apprentissages en danse.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 8, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Conditions d'accès

Être admis à la concentration danse de la maîtrise en enseignement des arts

DAN8720 Didactique de la danse au secondaire

Objectifs

Ce cours vise à former les étudiants à concevoir des plans d'enseignement de la danse à moyen et long termes, adaptés à divers types d'élèves du secondaire, dans une perspective de développement des compétences disciplinaires visées par le programme, à élaborer et valider des instruments d'observation et d'évaluation de la progression des apprentissages et du degré d'acquisition des compétences à créer et interpréter des danses par les élèves, ainsi qu'à participer au projet scolaire d'évaluation. De plus, l'étudiant s'habilité à mener une démarche d'analyse réflexive sur des aspects précis du métier d'enseignant en ayant recours à des apports conceptuels et pratiques.

Sommaire du contenu

Le cours fera largement appel aux communautés de lectures, à la présentation, justification, et discussion des travaux réalisés par les étudiants dans le cadre du cours, à l'exposé par le professeur responsable, des invités ou les étudiants. Son contenu abordera les éléments suivants: lecture des besoins et caractéristiques des élèves, profil de sortie des apprentissages chorégraphiques d'élèves du secondaire, conception des activités charnières d'un programme annuel d'enseignement de la danse, répartition des apprentissages requis à la réalisation d'une activités charnière sur le nombre de leçons nécessaires. Sens de l'évaluation des apprentissages en art en général et en danse en particulier. Conception, validation et expérimentation d'outils d'observation et d'évaluation de la progression des apprentissages de la danse.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 8, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Conditions d'accès

Être admis à la concentration danse de la maîtrise en enseignement des arts

DAN8780 Stage 1 d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : transposition didactique et initiation à la pratique réflexive

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à saisir les différents enjeux reliés au milieu scolaire et à prendre en charge des groupes d'élèves en danse au préscolaire-primaire. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel et de l'amener à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives pour les élèves. Il s'initie à la pratique réflexive : observe, analyse et s'exerce à la résolution de problèmes. Dans une approche globale, il mobilise des savoirs théoriques et pratiques liés aux dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et tient compte de l'interrelation de ces

dimensions dans la situation pédagogique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

DAN8710 Didactique de la danse au préscolaire et au primaire

DAN8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

Objectifs

La pratique supervisée 1 vise à approfondir la pratique de l'enseignement de la danse de l'enseignant en formation et à l'engager dans une démarche de développement professionnel. Pour ce faire, celui-ci devra s'initier au processus de recherche dans l'action : observer sa pratique, analyser et résoudre des problèmes propres à son enseignement. Dans une approche globale, il mobilisera des savoirs théoriques et pratiques liés aux différentes composantes du système scolaire et à leurs interrelations dans la situation pédagogique. Il prendra en compte le contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Accompagné par un enseignant de son école, l'étudiant fera une pratique supervisée de 25 jours ou 125 heures de présence à l'école. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme et faire la preuve d'un minimum de 35% de tâche d'enseignement dans la discipline.

Préalables académiques

DAN8710 Didactique de la danse au préscolaire et au primaire ou DAN8720 Didactique de la danse au secondaire

DAN8782 Stage 1 d'enseignement de la danse au secondaire : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à saisir les différents enjeux reliés au milieu scolaire et à prendre en charge des groupes d'élèves en danse au secondaire. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel et de l'amener à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives pour les élèves. Il s'initie à la pratique réflexive : observe, analyse et s'exerce à la

résolution de problèmes. Dans une approche globale, il mobilise des savoirs théoriques et pratiques liés aux dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et tient compte de l'interrelation de ces dimensions dans la situation pédagogique.

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

DAN8720 Didactique de la danse au secondaire

DAN8785 Stage 2 d'enseignement de la danse au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à se familiariser avec différentes populations scolaires, à prendre en charge des groupes d'élèves en danse au secondaire et à s'investir dans une démarche de développement professionnel. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de transposition didactique de savoirs disciplinaires du curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. L'étudiant s'initie à une démarche de recherche dans l'action en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques pour analyser et résoudre des problèmes au regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives et des apprentissages des élèves. Il tient compte également des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et de leur interrelation dans la situation pédagogique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

DAN8720 Didactique de la danse au secondaire

DAN8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

Objectifs

La pratique supervisée 2 vise à parfaire la pratique de l'enseignement de la danse de l'enseignant en formation en l'amenant à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel, en situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. Elle vise également à l'amener à poursuivre une démarche de recherche dans l'action tout en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques dans le but d'analyser et de résoudre des problématiques de formation, des interventions éducatives, des apprentissages des élèves et du contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Accompagné par un enseignant de son école, l'étudiant fera une pratique supervisée de 25 jours ou 125 heures de présence à l'école. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme et faire la preuve d'un minimum de 35% de tâche d'enseignement dans la discipline.

Préalables académiques

DAN8710 Didactique de la danse au préscolaire et au primaire ou DAN8720 Didactique de la danse au secondaire

DAN8787 Stage 2 d'enseignement de la danse au préscolaire-primaire : réflexion et analyse de la pratique sous l'angle de la transposition didactique

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à se familiariser avec différentes populations scolaires, à prendre en charge des groupes d'élèves en danse au préscolaire-primaire et à s'investir dans une démarche de développement professionnel. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de transposition didactique de savoirs disciplinaires du curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. L'étudiant s'initie à une démarche de recherche dans l'action en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques pour analyser et résoudre des problèmes au regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives et des apprentissages des élèves. Il tient compte également des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et de leur interrelation dans la situation pédagogique.

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus des préalables, l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme. L'étudiant qui a complété le préalable DAN8781, doit avoir réalisé cette pratique supervisée au secondaire.

Préalables académiques

DAN8710 Didactique de la danse au préscolaire et au primaire ET DAN8782 Stage 1 d'enseignement de la danse au secondaire : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique ou DAN8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

DAN8792 Projet novateur de développement professionnel

Objectifs

Ce cours vise la conception, l'expérimentation et l'évaluation un projet novateur de développement professionnel en enseignement de la danse. Il permet d'approfondir et de mettre en pratique les contenus abordés dans le cours MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action, notamment au regard des particularités de la danse. Il prépare l'étudiant à mettre en application une démarche inspirée de la

recherche-action dans le but de trouver des solutions novatrices et adaptées à des problématiques inédites. Celles-ci doivent tenir compte à la fois des besoins de formation des élèves, du projet éducatif de l'établissement scolaire, des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu, de même que de leur interrelation dans la situation pédagogique. Ce cours vise également l'évaluation des résultats obtenus au terme du projet et de ses retombées sur les apprentissages des élèves, le milieu et l'enseignement de la danse. Au terme du cours, un rapport d'une quarantaine de pages devra être déposé, conformément aux ententes prévues à cette fin.

Sommaire du contenu

Les contenus suivants sont abordés : Les caractéristiques du projet novateur de développement professionnel; La problématisation à partir d'observations; L'élaboration d'un cadre conceptuel; La planification de la recherche-action; L'expérimentation du projet; La collecte et l'analyse de données; L'interprétation des résultats et la mise en lumière de leurs retombées au regard de la pédagogie, de la discipline artistique et du milieu professionnel.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Il comporte des séminaires et rencontres individuelles d'accompagnement. L'expérimentation du projet s'effectue dans le cadre du stage ou de la pratique supervisée concomitante. Le cours se conclut par la présentation des projets à l'occasion d'un événement qui réunit les finissants des quatre concentrations du programme.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et DAN8793 Stage 3 en enseignement de la danse au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles ou DAN8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Préalables académiques

DAN8785 Stage 2 d'enseignement de la danse au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou DAN8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

DAN8793 Stage 3 en enseignement de la danse au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles

Objectifs

Le stage est axé sur l'intégration des compétences professionnelles et la rencontre du niveau de maîtrise attendu de chacune d'elles. Réalisée dans l'un ou l'autre des ordres d'enseignement, il vise la consolidation et la mobilisation des savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long de la formation ainsi que le développement de la pratique d'enseignement de la danse. Au terme de la formation, l'étudiant doit faire le bilan de l'état du développement de chacune de ses compétences, en mettant en lumière ses apprentissages et ses objectifs de développement professionnel continu.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Durant cette période, l'étudiant doit effectuer un minimum de 50 jours ou 350 heures d'enseignement, incluant jusqu'à un maximum de 5 jours d'observation. Un accompagnateur, choisi par la direction d'école pour son expertise professionnelle, assurera l'encadrement pédagogique de l'étudiant dans le milieu scolaire. Deux visites de supervision et des rencontres individuelles et collectives sont prévues. Étant donné que le stage sert de lieu d'expérimentation du projet novateur de développement professionnel, sa réussite est conditionnelle à celle du cours concomitant DAN8792 Projet novateur de développement professionnel.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et DAN8792 Projet novateur de développement professionnel

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les cours du bloc 1 (à l'exception du MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action) et du bloc 2.

Préalables académiques

DAN8785 Stage 2 d'enseignement de la danse au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou DAN8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

DAN8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Objectifs

La pratique supervisée 3 est axé sur l'intégration des compétences professionnelles et la rencontre du niveau de maîtrise attendu de chacune d'elles. Réalisée dans l'un ou l'autre des ordres d'enseignement, elle vise la consolidation et la mobilisation des savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long de la formation ainsi que le développement de la pratique d'enseignement de la danse. Au terme de la formation, l'étudiant doit faire le bilan de l'état du développement de chacune de ses compétences, en mettant en lumière ses apprentissages et ses objectifs de développement professionnel continu.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Durant cette période, l'étudiant doit effectuer un minimum de 50 jours ou 350 heures d'enseignement. Un accompagnateur, choisi par la direction d'école pour son expertise professionnelle, assurera l'encadrement pédagogique de l'étudiant dans le milieu scolaire. Deux visites de supervision et des rencontres individuelles et collectives sont prévues. Étant donné que la pratique supervisée sert de lieu d'expérimentation du projet novateur de développement professionnel, sa réussite est conditionnelle à celle du cours concomitant DAN8792 Projet novateur de développement professionnel.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et DAN8792 Projet novateur de développement professionnel

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les cours du bloc 1 (à l'exception du MEA8061 Méthodologie du

projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action) et du bloc 2. L'étudiant doit présenter un seul contrat d'enseignement représentant au moins 40% de tâche dans la même école s'échelonnant sur les deux trimestres visés par le cours avant la date limite d'annulation sans facturation du mois de septembre.

Préalables académiques

DAN8785 Stage 2 d'enseignement de la danse au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou DAN8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

DDL6000 Le soutien en français écrit dans l'enseignement

Ce cours permettra aux futurs enseignants de s'initier au soutien des élèves dans la production et la correction d'écrits cohérents et respectant la norme, quelle que soit la discipline concernée, de manière à pouvoir contribuer, au sein d'une équipe-école, au développement des compétences langagières des élèves, tout en développant leur propre maîtrise de la langue écrite. Le futur enseignant se sensibilisera à l'importance de la qualité du français dans toute activité scolaire et à la valeur de l'enseignant comme modèle-scripteur. L'étudiant s'initiera à diverses mesures de soutien à la production et à la révision de texte et apprendra à identifier, à corriger et à expliquer les erreurs courantes de français dans une variété d'écrits scolaires de toute discipline en employant le métalangage de la grammaire scolaire. Il approfondira ainsi sa propre maîtrise du français écrit en lien avec les exigences spécifiques de la profession enseignante dans le domaine du vocabulaire, de l'orthographe lexicale et grammaticale, de la syntaxe, de la ponctuation et de la cohérence des textes.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétences professionnelles en enseignement: 1. Agir en tant que professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. (Plus particulièrement, la composante «Porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social».) 2. Communiquer clairement et correctement dans la langue d'enseignement, à l'oral et à l'écrit, dans les divers contextes liés à la profession enseignante. (Plus particulièrement, les composantes «Corriger les erreurs commises par les élèves dans leurs communications orales et écrites» et «Chercher constamment à améliorer son expression orale et écrite».)

Modalité d'enseignement

Cours magistral avec séances de travaux pratiques et d'exercices en petits groupes avec moniteurs.

Conditions d'accès

Être inscrit dans un des programmes de formation à l'enseignement.

EST1302 Atelier de dramaturgie moderne et contemporaine

Apprentissage de l'analyse dramaturgique pour le milieu scolaire. Lecture et analyse d'une douzaine de textes dramatiques représentant différentes esthétiques théâtrales et formes d'écriture du 20^e siècle et 21^e siècle. Ce cours sous forme d'atelier propose une réflexion sur le répertoire et les formes théâtrales pouvant être utilisées en milieu scolaire.

EST2305 Atelier de création théâtrale I

Connaissance pratique et expérimentation d'une approche théâtrale liée à un projet spécifique de recherche-crédation.

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2314 Les techniques de jeu réaliste

Connaissance pratique des techniques de jeu. La conscientisation du corps, l'identification, l'incarnation, l'émotion, la présence, l'écoute, l'observation, la construction du personnage. Techniques et esthétiques réalistes (Stanislawski, Actors' Studio).

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2410 Objet théâtralisé et mise en performance

Ce cours vise à explorer l'univers extraquotidien de l'objet dans la représentation théâtrale. Ce dernier portera entre autres sur l'étude des problèmes de la création de l'objet dans sa mise en espace. La réflexion sur l'objet scénique, accessoire, décor, costume, masque comme objet signifiant, actant. L'ouverture sur de nouvelles approches liées aux composantes du théâtre de l'image, du microthéâtre et de la marionnettique. Schlemmer, Craig, Miro... Application en milieu scolaire et théâtre d'essai. Cours d'application pratique.

EST2502 Atelier de jeu II (répertoire classique et contemporain)

Apprentissage des techniques d'interprétation d'un texte dramatique du répertoire classique ou contemporain. Choix d'une oeuvre en fonction des possibilités de l'étudiant. Analyse du texte. Les diverses phases de l'interprétation.

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST2504 Atelier de jeu III (travail et langage corporels)

Objectifs

Connaissance pratique du geste au théâtre.

Sommaire du contenu

Le travail corporel : précision et économie du geste; le langage corporel : les fonctions du geste. L'énergie selon les zones corporelles.

Compétences professionnelles en enseignement

Compétence 1 : être héritier de la culture.

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétitions, etc.

EST3000 Initiation à la marionnette

Sensibilisation à la marionnette comme moyen d'expression. Approche historique. Définition de la marionnette comme médium théâtral et/ou pédagogique; retracer les différents courants et idéologies d'utilisation de la marionnette à travers l'histoire; discerner les différentes tendances d'utilisation de la marionnette; connaître un minimum de trois techniques de fabrication et de manipulation; aperçu de la nouvelle scénographie dans le théâtre de marionnette.

Modalité d'enseignement

Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétitions, etc.

EST3300 Techniques scéniques

Initiation aux techniques de la scène. La lumière: notions et principes d'électricité, usage des appareils: réflecteurs, jeux d'orgue, panneaux d'éclairage, plans, zones, couleurs, montage, etc. Le son: ondes, micros, consoles, magnétophones, enregistrement (optique, mécanique, magnétique), voix, musiques (montage d'une bande sonore), etc. La régie: feuille de route, cahier de fond, contrôle, supervision et rôle sur scène. La conduite de spectacle informatisée. Ce cours est suivi d'un atelier de trois heures pour fins d'exercices, de répétition, etc.

EST3310 Lumière et ombre: médiums de création

Ce cours aspire à la création et à l'essai avec des moyens faisant appel à l'imagination visuelle de lumière et d'ombre dans un contexte ludique. Étude de la lumière projetée au théâtre. Ombre corporelle, théâtre noir, objet et projection. Techniques et applications des objectifs à la mise en spectacle de la lumière. Application en milieu scolaire et théâtre d'essai. Cours essentiellement pratique.

EST5040 Création dramatique

Ce cours vise à aider les étudiants à transposer leurs savoirs théoriques et pratiques en dramaturgie et en création de façon à les rendre accessibles aux élèves du milieu scolaire. Initiation à la création dramatique pour et par les enfants et les adolescents. Étude de la structure dramatique classique et modes de présentation de la fable en fonction de l'âge et des caractéristiques de l'élève. Spécificités de l'imaginaire de l'enfant et de l'adolescent. Notions d'identité et d'altérité en jeu dans la construction du personnage et de la fable. Méthodes de création de canevas par les enfants à partir de ressources sensibles: objet, musique, image. Improvisation gestuelle, sonore et verbale. Improvisation spontanée et improvisation à partir de textes non théâtraux: littérature jeunesse, contes et légendes. Méthodes d'adaptation de textes narratifs pour la scène selon les principes du montage et du collage: exploration par l'étudiant, puis transposition de la démarche en fonction des contraintes du milieu scolaire (productions théâtrales pour les grands groupes). Modes de création de textes de théâtre par les adolescents: la création de la partition d'après la méthode Repère. Les principes de la création en équipe et de leur implication sur la gestion de classe.

Modalité d'enseignement

Exercices pratiques en lien avec la théorie.

EST8700 Didactique appliquée : création dramatique, interprétation et modes de théâtralisation

Objectifs

Ce cours a pour objectif de favoriser la transposition de savoirs théoriques et pratiques en dramaturgie, création, interprétation, techniques théâtrales et modes de théâtralisation, de façon à les rendre accessibles aux élèves du milieu scolaire.

Sommaire du contenu

Initiation à la création dramatique et aux diverses approches pédagogiques du jeu dramatique et du jeu de théâtralisation. Perspective de recherche sur l'articulation des compétences « créer, interpréter et apprécier » en pédagogie de l'art dramatique. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont : méthodes de création spontanée et préparée, adaptation de textes narratifs pour la scène selon les principes du montage et du collage, création de textes dramatiques, exploration de techniques théâtrales (marionnettes, jeu masqué et théâtre d'ombres), étude et exploration des notions relatives aux esthétiques théâtrales et aux codes de la théâtralité, conception de jeux dramatiques et de jeux de théâtralisation, création d'une mise en scène. Transposition et réinvestissement de la démarche en fonction des élèves du primaire et du secondaire.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement. Spécifiquement, les compétences 1, 3, 4 et 8 sont visées par ce cours. La description de ces compétences, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca

EST8710 Didactique de l'art dramatique au préscolaire-primaire

Objectifs

Ce cours a pour objectif de développer les compétences professionnelles en didactique pour l'enseignant d'art dramatique au préscolaire-primaire. Introduction aux principaux courants idéologiques et épistémologiques de la pédagogie de l'art dramatique. Historique de l'évolution des programmes et analyse de leurs fondements. En lien avec le programme actuel : conception de situations d'apprentissage pour l'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire.

Sommaire du contenu

Les principaux contenus faisant l'objet de ce cours sont les suivants : les aspects théoriques et pratiques liés à la planification et au pilotage de situations d'apprentissages qui tiennent compte des compétences disciplinaires en art dramatique, des caractéristiques des élèves du préscolaire-primaire et de leur rythme d'apprentissage, des dimensions sociales, culturelles et économique du milieu, ainsi que de la dimension éthique liée à l'exercice de la profession. Ce cours est de nature

magistrale, interactive et pratique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 8, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 3 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

EST8700 Didactique appliquée : création dramatique, interprétation et modes de théâtralisation

EST8720 Didactique de l'art dramatique au secondaire

Objectifs

Ce cours a pour objectif de développer les compétences professionnelles en didactique pour l'enseignant d'art dramatique au secondaire. Introduction aux principaux courants idéologiques et épistémologiques de la pédagogie de l'art dramatique. Historique de l'évolution des programmes et analyse de leurs fondements. En lien avec le programme actuel : conception de situations d'apprentissage et d'évaluation pour l'enseignement de l'art dramatique au secondaire.

Sommaire du contenu

Les principaux contenus faisant l'objet de ce cours sont les suivants : les aspects théoriques et pratiques de la planification et du pilotage de situations d'apprentissages et d'évaluation qui tiennent compte des compétences disciplinaires en art dramatique, des caractéristiques des élèves du secondaire et de leur rythme d'apprentissage, des dimensions sociales, culturelles et économique du milieu, ainsi que de la dimension éthique liée à l'exercice de la profession. Ce cours est de nature magistrale, interactive et pratique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 8, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi 3 crédits du bloc 1 du programme. Inscription concomitante au cours EST8730 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique.

Préalables académiques

EST8700 Didactique appliquée : création dramatique, interprétation et modes de théâtralisation

EST8730 Méthodologie de l'évaluation et de l'appréciation esthétique en art dramatique

Objectifs

Ce cours, de nature magistrale, interactive et pratique, a pour objectif d'outiller l'étudiant aux modes spécifiques de l'évaluation en art dramatique: connaître et comprendre les concepts et principes sous-jacents à l'évaluation des apprentissages à l'intérieur des différentes démarches de création, d'interprétation et d'appréciation de l'élève. Élaborer des stratégies et des outils d'évaluation en lien avec les apprentissages réalisés. Développer son jugement critique et esthétique pour le théâtre jeune public et le théâtre tout public. Transposition de ces savoirs pour le milieu scolaire. Mise au point d'instruments de mesure adaptés à l'art dramatique.

Sommaire du contenu

Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : modes spécifiques de l'évaluation en enseignement de l'art dramatique; planification et mise en application de situations d'apprentissage et d'évaluation en lien avec les compétences et leur intégration sur un cycle d'apprentissage aux ordres d'enseignement primaire et secondaire; familiarisation avec les instruments d'évaluation ministériels et élaboration d'instruments adaptés à l'enseignement de l'art dramatique en milieu scolaire. Stratégies visant à engager les élèves dans une démarche d'appréciation esthétique en regard de leurs caractéristiques et pratiques culturelles.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement. Spécifiquement, les compétences 1, 3, 4, 5, 11 et 12 sont directement visées par ce cours. La description de ces compétences, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpfu.uqam.ca

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 3 crédits du bloc 1 du programme. Inscription concomitante au cours EST8720 Didactique de l'art dramatique au secondaire

Préalables académiques

EST8700 Didactique appliquée : création dramatique, interprétation et modes de théâtralisation

EST8780 Stage 1 d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire : transposition didactique et initiation à la pratique réflexive

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à saisir les différents enjeux reliés au milieu scolaire et à prendre en charge des groupes d'élèves en art dramatique au préscolaire-primaire. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel et de l'amener à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. Il s'initie à la pratique réflexive : observe, analyse et s'exerce à la résolution de problèmes. Dans une approche globale, il mobilise des savoirs théoriques et pratiques liés aux dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et tient compte de l'interrelation de ces dimensions dans la situation pédagogique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

EST8710 Didactique de l'art dramatique au préscolaire-primaire

EST8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

Objectifs

La pratique supervisée 1 vise à approfondir la pratique de l'enseignement de l'art dramatique de l'enseignant en formation et à l'engager dans une démarche de développement professionnel. Pour

ce faire, celui-ci devra s'initier au processus de recherche dans l'action : observer sa pratique, analyser et résoudre des problèmes propres à son enseignement. Dans une approche globale, il mobilisera des savoirs théoriques et pratiques liés aux différentes composantes du système scolaire et à leurs interrelations dans la situation pédagogique. Il prendra en compte le contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Accompagné par un enseignant de son école, l'étudiant fera une pratique supervisée de 25 jours ou 125 heures de présence à l'école. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme et faire la preuve d'un minimum de 35% de tâche d'enseignement dans la discipline.

Préalables académiques

EST8710 Didactique de l'art dramatique au préscolaire-primaire ou EST8720 Didactique de l'art dramatique au secondaire

EST8782 Stage 1 d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à saisir les différents enjeux reliés au milieu scolaire et à prendre en charge des groupes d'élèves en art dramatique au secondaire. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel et de l'amener à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. Il s'initie à la pratique réflexive : observe, analyse et s'exerce à la résolution de problèmes. Dans une approche globale, il mobilise des savoirs théoriques et pratiques liés aux dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et tient compte de l'interrelation de ces dimensions dans la situation pédagogique.

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

EST8720 Didactique de l'art dramatique au secondaire

EST8785 Stage 2 d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à se familiariser avec différentes populations scolaires, à prendre en charge des groupes d'élèves en art dramatique au secondaire et à s'investir dans une démarche de développement professionnel. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de transposition didactique de savoirs disciplinaires du curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. L'étudiant s'initie à une

démarche de recherche dans l'action en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques pour analyser et résoudre des problèmes au regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives et des apprentissages des élèves. Il tient compte également des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et de leur interrelation dans la situation pédagogique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

EST8720 Didactique de l'art dramatique au secondaire

EST8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

Objectifs

La pratique supervisée 2 vise à parfaire la pratique de l'enseignement de l'art dramatique de l'enseignant en formation en l'amenant à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel, en situations d'apprentissage et d'évaluation significatives pour les élèves. Elle vise également à l'amener à poursuivre une démarche de recherche dans l'action tout en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques dans le but d'analyser et de résoudre des problématiques de formation, des interventions éducatives, des apprentissages des élèves et du contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Accompagné par un enseignant de son école, l'étudiant fera une pratique supervisée de 25 jours ou 125 heures de présence à l'école. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme et faire la preuve d'un minimum de 35% de tâche d'enseignement dans la discipline.

Préalables académiques

EST8710 Didactique de l'art dramatique au préscolaire-primaire ou EST8720 Didactique de l'art dramatique au secondaire

EST8787 Stage 2 d'enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire : réflexion et analyse de la pratique sous l'angle de la transposition didactique

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à se familiariser avec différentes populations scolaires, à prendre en charge des groupes d'élèves en art dramatique au préscolaire-primaire et à s'investir dans une démarche de développement professionnel. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de transposition didactique de savoirs disciplinaires du curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation significatives pour les élèves. L'étudiant s'initie à une démarche de recherche dans l'action en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques pour analyser et résoudre des problèmes au regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives et des apprentissages des élèves. Il tient compte également des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et de leur interrelation dans la situation pédagogique.

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme. L'étudiant qui a complété le préalable EST8781, doit avoir réalisé cette pratique supervisée au secondaire.

Préalables académiques

EST8710 Didactique de l'art dramatique au préscolaire-primaire

EST8792 Projet novateur de développement professionnel

Objectifs

Ce cours vise la conception, l'expérimentation et l'évaluation un projet novateur de développement professionnel en enseignement de l'art dramatique. Il permet d'approfondir et de mettre en pratique les contenus abordés dans le cours MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action notamment au regard des particularités de la discipline. Il prépare l'étudiant à mettre en application une démarche inspirée de la recherche-action dans le but de trouver des solutions novatrices et adaptées à des problématiques inédites. Celles-ci doivent tenir compte à la fois des besoins de formation des élèves, du projet éducatif de l'établissement scolaire, des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu, de même que de leur interrelation dans la situation pédagogique. Ce cours vise également l'évaluation des résultats obtenus au terme du projet et de ses retombées sur les apprentissages des élèves, le milieu et l'enseignement de l'art dramatique. Au terme du cours, un rapport d'une quarantaine de pages devra être déposé, conformément aux ententes prévues à cette fin.

Sommaire du contenu

Les contenus suivants sont abordés : Les caractéristiques du projet novateur de développement professionnel; La problématisation à partir d'observations; L'élaboration d'un cadre conceptuel; La planification de la recherche-action; L'expérimentation du projet; La collecte et l'analyse de données; L'interprétation des résultats et la mise en lumière de leurs retombées au regard de la pédagogie, de la discipline artistique et du milieu professionnel.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Il comporte des séminaires et rencontres individuelles d'accompagnement. L'expérimentation du projet s'effectue dans le cadre du stage ou de la pratique supervisée concomitante. Le cours se

conclut par la présentation des projets à l'occasion d'un événement qui réunit les finissants des quatre concentrations du programme.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et EST8793 Stage 3 en enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles ou EST8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Préalables académiques

EST8785 Stage 2 d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou EST8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

EST8793 Stage 3 en enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles

Objectifs

Le stage est axé sur l'intégration des compétences professionnelles et la rencontre du niveau de maîtrise attendu de chacune d'elles. Réalisé dans l'un ou l'autre des ordres d'enseignement, il vise la consolidation et la mobilisation des savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long de la formation ainsi que le développement de la pratique d'enseignement de l'art dramatique. Au terme de la formation, l'étudiant doit faire le bilan de l'état du développement de chacune de ses compétences, en mettant en lumière ses apprentissages et ses objectifs de développement professionnel continu.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Durant cette période, l'étudiant doit effectuer un minimum de 50 jours ou 350 heures d'enseignement, incluant jusqu'à 5 jours d'observation. Un accompagnateur, choisi par la direction d'école pour son expertise professionnelle, assurera l'encadrement pédagogique de l'étudiant dans le milieu scolaire. Deux visites de supervision et des rencontres individuelles et collectives sont prévues. Étant donné que le stage sert de lieu d'expérimentation du projet novateur de développement professionnel, sa réussite est conditionnelle à celle du cours concomitant EST8792 Projet novateur de développement professionnel.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et EST8792 Projet novateur de développement professionnel

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les cours du bloc 1 (à l'exception du MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action) et du bloc 2.

Préalables académiques

EST8785 Stage 2 d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou EST8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

EST8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Objectifs

La pratique supervisée 3 est axé sur l'intégration des compétences

professionnelles et la rencontre du niveau de maîtrise attendu de chacune d'elles. Réalisée dans l'un ou l'autre des ordres d'enseignement, elle vise la consolidation et la mobilisation des savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long de la formation ainsi que le développement de la pratique d'enseignement de l'art dramatique. Au terme de la formation, l'étudiant doit faire le bilan de l'état du développement de chacune de ses compétences, en mettant en lumière ses apprentissages et ses objectifs de développement professionnel continu.

Sommaire du contenu

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Durant cette période, l'étudiant doit effectuer un minimum de 50 jours ou 350 heures d'enseignement. Un accompagnateur, choisi par la direction d'école pour son expertise professionnelle, assurera l'encadrement pédagogique de l'étudiant dans le milieu scolaire. Deux visites de supervision et des rencontres individuelles et collectives sont prévues. Étant donné que la pratique supervisée sert de lieu d'expérimentation du projet novateur de développement professionnel, sa réussite est conditionnelle à celle du cours concomitant EST8792 Projet novateur de développement professionnel.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et EST8792 Projet novateur de développement professionnel

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les cours du bloc 1 (à l'exception du MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action) et du bloc 2. L'étudiant doit présenter un seul contrat d'enseignement représentant au moins 40% de tâche dans la même école s'échelonnant sur les deux trimestres visés par le cours avant la date limite d'annulation sans facturation du mois de septembre.

Préalables académiques

EST8785 Stage 2 d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou EST8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

FAM8616 Pratiques sociales de l'art, pédagogie et communautés

Objectifs

Ce séminaire a pour but l'examen critique des théories et des pratiques relatives à l'intervention artistique et pédagogique avec différentes communautés. Le séminaire vise à analyser les pratiques d'intervention auprès de populations marginalisées vivant l'exclusion sociale ou de personnes fragilisées par la maladie, en convalescence ou en traitement dans le champ des pratiques de l'art en contexte. Il vise l'analyse des interrelations entre les pratiques sociales de l'art, la pédagogie et les communautés.

Sommaire du contenu

Ce cours comprend des séminaires dans lesquels les étudiants sont appelés à examiner : les enjeux actuels liés aux pratiques de l'accompagnement par l'art, l'éducation artistique dans la communauté, l'art communautaire et la médiation de l'art; les principes propres à la collaboration et à la cocreation impliquant des populations et des contextes divers ainsi que des questions d'ordre éthique soulevées par ce domaine de pratique. Dans le cadre de ces séminaires, les étudiants sont également invités à analyser des projets d'intervention artistique et pédagogique déjà existants afin d'en dégager les spécificités, les

retombées sur les participants et les organismes, les limites ainsi que les enjeux éthiques qui y sont associés.

Modalité d'enseignement

Les séminaires sont basés sur des présentations magistrales, la lecture et la discussion de textes ainsi que sur des exercices en équipe.

FPE3050 Organisation de l'éducation au Québec

Objectifs

Agir en tant que professionnelle ou professionnel héritier, critique et interprète d'objets de savoirs ou de culture dans l'exercice de ses fonctions. Intégrer les technologies de l'information et des communications aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignements-apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel. Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les différents partenaires sociaux et les élèves en vue de l'atteinte des objectifs éducatifs de l'école. S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel. S'approprier la réalité pluriethnique de la société québécoise et de l'école montréalaise, se sentir réellement concerné dans ses actions pédagogiques, développer les compétences de l'éducation interculturelle.

Sommaire du contenu

Ce cours vise à comprendre l'évolution du système d'éducation québécois et de la profession enseignante, à situer le milieu scolaire dans la société québécoise et à aider l'enseignant ou le futur enseignant à se situer dans son milieu professionnel. Étude de lois et règlements actuels régissant le système scolaire, tels la Loi sur l'instruction publique et les régimes pédagogiques du préscolaire-primaire et du secondaire. Étude et analyse des structures : ministère de l'Éducation du Québec, Conseil supérieur de l'éducation, Conseil d'établissement et autres comités de l'école. École primaire, école secondaire, centre d'éducation des adultes, centre de formation professionnelle, vie d'établissement : fonctionnement administratif, organisation du travail; collaboration entre enseignants; relations entre l'enseignant et les parents, les autres personnels scolaires et les professionnels non-enseignants. Dynamique des relations de travail et rôle du syndicalisme enseignant. Convention collective, statut d'emploi, conditions de travail et rémunération. Processus d'embauche et insertion des enseignants débutants. Réseau collégial et universitaire. Débats et enjeux sociaux, organisationnels et administratifs, dans le contexte de la réforme de l'éducation au Québec.

Modalité d'enseignement

Ce cours peut être enseigné en salle de classe ou en ligne.

FPE7050 Étude du système scolaire québécois

Objectifs

Ce cours vise à : connaître la législation et la réglementation scolaires; contribuer à l'insertion professionnelle par la connaissance des structures scolaires; développer la réflexion critique sur le futur du système scolaire québécois.

Sommaire du contenu

Étude et analyse du système scolaire québécois et de son fonctionnement. Étude et analyse des lois et règlements régissant le système à divers niveaux, et en particulier au secondaire. Étude et analyse réflexive des structures existantes : Ministère, Commissions scolaires, Conseil supérieur de l'éducation, Conseils d'établissement, Syndicats et autres organismes d'éducation. Étude et analyse de l'évolution de la profession enseignante au Québec. Débats et enjeux sociaux, culturels et politiques de l'éducation au Québec.

Modalité d'enseignement

Approche pédagogique déterminée par le professeur (multimédia, cours magistral, discussions, exposés, séminaires, 15h de laboratoire, etc.). Cours pouvant être offert le soir.

Conditions d'accès

Selon le cheminement prévu dans le programme concerné.

FPE7221 Cognition, développement et éducation

Objectifs

Le cours vise à rendre capable : d'argumenter sur les multiples orientations de la pratique éducative, de développer le travail de la réflexion en vue de la formation d'une pensée critique et d'élaborer une problématique personnelle relative à l'interprétation de l'éducation.

Sommaire du contenu

Étude approfondie des principaux courants théoriques sur la cognition envisagée sous l'angle de l'apprentissage et de l'enseignement. Examen critique des grandes options idéologiques présentes dans les mouvements pédagogiques contemporains. Compréhension des aspects constitutifs du développement humain en rapport avec les différents contextes d'éducation. Réflexion sur la tâche de l'éducation au regard de la signification du savoir pour la conduite de l'existence humaine.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, soit les compétences #1, 2, 11 et 12. Les descriptions de ces compétences, telles qu'énumérées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Exposés oraux, séminaires de lecture, discussions en groupe, travaux écrits. Cours pouvant être offert le soir.

Conditions d'accès

Selon le cheminement prévu dans le programme concerné.

FPE7551 Évaluation des apprentissages

Au terme de ce cours, au regard des avancées récentes dans le domaine, il est visé que l'étudiant puisse : 1) connaître et comprendre les concepts et principes sous-jacents à l'évaluation des apprentissages, entre autres dans le contexte des approches par compétences; 2) planifier l'évaluation des apprentissages à l'échelle d'un cours en conformité avec des règles et des politiques d'évaluation; 3) élaborer des stratégies et des outils d'évaluation; 4) évaluer la qualité et la pertinence de ces stratégies et outils; 5) interpréter les résultats d'évaluation; 6) développer de nouvelles pratiques dans le domaine.

Sommaire du contenu

Vocabulaire de l'évaluation des apprentissages. Principes et fondements. Planification de l'évaluation selon sa fonction. Modalités et élaboration d'échelles de vérification et d'appréciation, ainsi que de rubriques. Établissement de seuils de réussite. Précision des mesures et validité des interprétations. Sources de biais. Interprétation et communication des résultats. Règlements et politiques d'évaluation des apprentissages.

Modalité d'enseignement

À l'intérieur de ce cours, des exposés magistraux seront offerts et des séances pratiques seront réalisées par les étudiants. L'évaluation des apprentissages des étudiants sera effectuée dans un contexte le plus authentique possible. Les étudiants auront à élaborer des stratégies et des outils d'évaluation des apprentissages en lien avec leur discipline. Cours pouvant être offert le soir.

Préalables académiques

DDD7601 Modèles et stratégies d'enseignement au collège et à l'université : pour le programme court de deuxième cycle en pédagogie de l'enseignement supérieur (0680)

MEA8010 Le domaine des arts dans le Programme de formation de l'école québécoise

Ce cours a pour but de développer une compréhension et une vue d'ensemble du domaine des arts dans le Programme de formation de l'école québécoise. Il favorise la réflexion sur la place de l'art dramatique, des arts plastiques, de la danse et de la musique dans la société et à l'école. Il permet également de comprendre l'articulation des différentes composantes des quatre (4) programmes d'arts. Les

principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : - programme de formation de l'école québécoise; - nouvelles orientations des programmes en arts; - points communs pour les quatre disciplines artistiques; - dynamique de création; - démarches d'interprétation et d'appréciation; - démarches d'enseignement, d'apprentissage et d'évaluation.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8020 Gestion de classe en enseignement des arts

Ce cours a pour but d'accompagner le professionnel du domaine des arts dans l'analyse de situations d'enseignement-apprentissage sous l'angle de la gestion de classe à l'aide de la grille d'analyse du raisonnement pédagogique et de ses étapes. Ce cours vise aussi à contribuer à l'acquisition des savoirs et savoir-faire inhérents au développement des compétences professionnelles en gestion de classe d'art ainsi qu'à porter un regard critique sur leur pratique d'enseignement. Ce cours traite des notions de gestion suivantes : - planification des enseignements-apprentissages; - organisation des groupes en classe d'art; - motivation des élèves; - problèmes d'indiscipline; - création d'un climat favorisant la communication interculturelle; - application des interventions de gestion; - conditions favorables au développement des compétences sociales des élèves.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 6 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours se termine par une activité intégratrice.

MEA8030 Fondements de l'enseignement des arts et enjeux actuels en éducation

Ce cours a pour but de développer une compréhension des théories éducatives dans une perspective de l'enseignement des arts. Il favorise l'analyse critique des théories et de leur impact sur les enjeux passés et actuels en enseignement artistique, compte tenu des dimensions sociales, politiques et culturelles du milieu. Le cours permet de faire un survol des différents axes de recherche et d'intervention en éducation artistique et de les relier à la pratique éducative des étudiants. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : fondements théoriques de l'enseignement des arts qui ont marqué les pratiques pédagogiques d'hier à aujourd'hui; influence des sciences sociales et cognitives sur le développement des disciplines artistiques; retombées de problématiques contemporaines, telles la mondialisation, l'intensification des courants migratoires et la multiplication des moyens de communication sur le développement de l'enseignement des arts; l'intégration de la dimension culturelle à l'école et son influence dans la mise en œuvre des programmes scolaires.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8040 Développement professionnel en art : identité et

pratiques réflexives

Ce cours a pour but de contribuer au développement du praticien réflexif en art. Il vise à accompagner le professionnel du domaine des arts dans sa construction identitaire et dans l'approfondissement de ses capacités de réflexion sur l'action et en cours d'action pédagogique et artistique. Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : - les concepts de pratique réflexive, d'identité professionnelle et de professionnalisation de l'enseignement; - l'expérimentation de techniques d'analyse réflexive appliquées à l'agir professionnel; - l'observation de situations réelles et l'analyse des effets d'une pratique réflexive sur le développement des professions en art (enseignants, artistes, chercheurs, conseillers pédagogiques, médiateurs culturels, etc.) ainsi que sur l'évolution des disciplines artistiques. La vidéoscopie, l'écriture sous forme de journal réflexif ou de récit descriptif, le micro-enseignement, les jeux de rôles, l'analyse d'incidents critiques, l'entretien d'explicitation, font partie des modalités utilisées.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 11 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours se termine par une activité intégratrice.

MEA8050 Enseignement des arts aux élèves ayant des besoins particuliers

Ce cours permet d'élaborer des modes d'intervention artistique qui répondent aux besoins affectifs, sociaux, cognitifs et physiques d'élèves ayant des besoins particuliers. Il permet aussi de développer un répertoire d'activités d'art (art dramatique, arts plastiques, danse et musique). Les principaux contenus abordés dans ce cours sont les suivants : contribution des arts à l'apprentissage d'élèves présentant des besoins particuliers; expérimentation de différentes stratégies et outils de création, d'improvisation et d'interprétation exploitant la voix (art dramatique, musique) la rythmique (danse, musique), les langages symboliques (art dramatique, arts visuels et médiatiques, danse et musique) à l'aide d'accessoires, de matériaux et d'instruments traditionnels et technologiques en milieu scolaire; témoignages d'enseignants en arts qui oeuvrent auprès d'élèves ayant des besoins particuliers; recherche et adaptation d'activités tirant partie des arts pour favoriser l'intégration sociale et culturelle de ces élèves.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 7, 9 et 12, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ainsi que la compétence 13 relative à la diversité culturelle et sociale en vigueur à la Faculté des arts. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpe.uqam.ca.

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action

Objectifs

Acquérir des connaissances sur la recherche en éducation et, plus particulièrement, sur la recherche-action comme stratégie de développement professionnel en contexte d'enseignement d'une discipline artistique. S'initier aux différents types de recherche et méthodologies, aux méthodes de collecte, d'analyse et d'interprétation des données en vue de réaliser un projet novateur de développement professionnel inspiré de la recherche-action.

Sommaire du contenu

Les contenus du cours incluent la recherche en enseignement des arts, le développement professionnel par la recherche-action, la problématisation, la recherche documentaire et la littérature scientifique, la formulation d'une question de recherche, la planification de la recherche, les outils et les méthodes de collecte et d'analyse des

données quantitatives et qualitatives ainsi que la présentation et la discussion des résultats.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Dans le cadre de ce cours théorique, différentes stratégies d'enseignement et activités d'apprentissage sont proposées pour favoriser la maîtrise des notions et des concepts abordés ainsi que le développement de plusieurs compétences professionnelles : présentations magistrales interactives, exercices collaboratifs, discussions, débats, études de cas, etc.

Activités concomitantes

AVM8792 Projet novateur de développement professionnel, DAN8792 Projet novateur de développement professionnel, EST8792 Projet novateur de développement professionnel, MUS8792 Projet novateur de développement professionnel et AVM8793 Stage 3 en enseignement des arts plastiques au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles, DAN8793 Stage 3 en enseignement de la danse au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles, EST8793 Stage 3 en enseignement de l'art dramatique au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles, MUS8793 Stage 3 en enseignement de la musique au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles ou AVM8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles, DAN8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles, EST8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles, MUS8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les autres cours du bloc 1 et tous les cours du bloc 2.

Préalables académiques

AVM8785 Stage 2 d'enseignement des arts plastiques au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou DAN8785 Stage 2 d'enseignement de la danse au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou EST8785 Stage 2 d'enseignement de l'art dramatique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou MUS8785 Stage 2 d'enseignement de la musique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou AVM8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique ou DAN8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique ou EST8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique ou MUS8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

MUS1511 Initiation aux bois

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des bois. Par une approche théorique et pratique, il apprendra le fonctionnement, l'entretien et la réparation des flûtes et instruments à anches. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrement de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1512 Initiation aux cuivres

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de la famille des cuivres. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement, leur mécanisme et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments transpositeurs, entre autres, déchiffrement de partitions, exercices pratiques de transposition. Connaissance de répertoires de base. Pratique d'un instrument de la famille.

MUS1514 Initiation aux percussions

Ce cours initie l'étudiant aux propriétés physiques et des caractéristiques techniques des instruments de percussion. Par une approche théorique et pratique, il apprendra leur fonctionnement et leur entretien. Initiation aux particularités des instruments de percussion, entre autres, déchiffrement de partitions, pratique des symboles et graphismes utilisés. Connaissance de répertoires de base. Pratique de divers instruments. Formation d'ensembles.

MUS1518 Initiation à la guitare et à son enseignement en milieu scolaire

Objectifs

De façon générale, le cours vise à préparer l'étudiant à enseigner la guitare au primaire et au secondaire. Ainsi, ce cours permet : D'apprendre les techniques de base du jeu de la guitare; De se familiariser avec l'écriture pour guitare (symboles et arrangements); D'analyse et d'expérimentation des stratégies didactiques spécifiques à l'enseignement de la guitare au primaire et au secondaire; De développer chez l'étudiante ou l'étudiant ses capacités didactiques et pédagogiques reliées à la guitare; De développer du matériel pédagogique pour l'enseignement de la guitare et exploration du matériel sur le marché; De maîtriser les bases de l'entretien et la gestion d'une classe de guitare.

Sommaire du contenu

Le cours propose l'apprentissage de techniques de jeu soliste, d'accompagnement, d'ensemble et d'orchestre de guitare dans les styles classique, populaire (rock, blues) et musique du monde par l'expérimentation en groupe, en petite équipe et en solo. Il propose une expérimentation du matériel pédagogique disponible sur le marché, et présente les étapes d'entretien et de gestion d'une classe de guitare. Il fournit les outils permettant de comprendre le fonctionnement harmonique de l'instrument dans le but d'harmoniser des mélodies ainsi que d'arranger des pièces pour solo et ensemble pour créer du matériel pédagogique original. Les étudiants du cours auront à enseigner la guitare aux collègues et à diriger un ensemble de guitares. La gestion de classe sera intégrée à la matière vue dans le cours.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement, spécifiquement les compétences 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 11, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation. La description de ces compétences peut être consultée dans la section Liens utiles sur le site Web suivant : www.cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours inclut des exposés magistraux, de la pratique guidée et autonome, des mises en situation, l'expérimentation et l'analyse de situations d'apprentissage et d'évaluation, des travaux d'équipe, de l'analyse réflexive et des discussions. Les étudiants devront utiliser la guitare à chaque cours.

Conditions d'accès

Être inscrit à un des programmes en enseignement de la musique

MUS3820 Neurosciences, apprentissage de la musique et hétérogénéité des profils d'élèves

Objectifs

Ce cours a pour but de familiariser l'étudiant avec les savoirs issus de la recherche en neurosciences applicables aux apprentissages en musique. Ce cours vise spécifiquement l'acquisition de connaissances nécessaires à la compréhension des différents mécanismes d'apprentissage actifs chez les élèves au regard de facteurs

neurologiques, biologiques et environnementaux. Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure d'élaborer des situations d'enseignement-apprentissage qui tiennent compte des différents profils d'élèves.

Sommaire du contenu

Dans l'optique du développement des compétences professionnelles en enseignement de la musique, seront traitées dans ce cours, un ensemble de connaissances en neurosciences relatives à la plasticité cérébrale, aux aptitudes cognitives, aux émotions, à la mémoire musicale, à la perception musicale, à la psychomotricité, au langage et au diagnostic d'élèves ayant des besoins particuliers.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de certaines compétences professionnelles en enseignement. Spécifiquement, les compétences 1, 2, 3, 5, et 7 sont visées par ce cours. La description de ces compétences, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, peut être consultée dans la section *Liens utiles* sur le site Web suivant : www.cpefe.uqam.ca

MUS5004 Techniques de direction

Connaissance des principes techniques de la direction. Apprentissage de la technique gestuelle adaptée à la fois à la direction chorale et orchestrale. Initiation à la lecture de partitions. Pratique collective d'exercices techniques. Expérimentation individuelle de la direction d'un ensemble. Constitution d'un répertoire de base.

MUS5621 Enseignement collectif et direction des instruments à vent

Ce cours prépare l'étudiant à prendre en charge une classe d'instruments d'harmonie au secondaire en abordant avec lui les principes et modalités d'organisation d'harmonies scolaires. Étude comparée et analyse critique du matériel didactique. Choix d'un instrument de l'harmonie (bois, cuivres ou percussions), entretien de base et enseignement des rudiments de chaque instrument. Mise en situation des étudiants comme instrumentiste et comme directeur de l'ensemble.

Modalité d'enseignement

Échanges et discussions.

Préalables académiques

Avoir réussi deux des préalables suivants : MUS1511 Initiation aux bois, MUS1512 Initiation aux cuivres, MUS1514 Initiation aux percussions, MUS1518 Initiation à la guitare et à son enseignement en milieu scolaire

MUS6332 Informatique de la musique à l'école

Ce cours a pour objectif de préparer l'étudiant à utiliser les ordinateurs en vue de la préparation des cours de musique au primaire et au secondaire. Il l'initie à l'usage des différents logiciels de notation de la musique ainsi qu'à ceux qui servent aux arrangements, aux harmonisations et aux orchestrations. Il le familiarise avec le système MIDI afin de mettre en mémoire des accompagnements destinés à soutenir le travail d'exécution musicale en classe. Il lui permettra aussi d'explorer les collections de CD-Rom destinés à la présentation pédagogique des instruments de musique, des répertoires, des biographies de compositeurs et du langage musical. Ce cours repose sur l'utilisation systématique du laboratoire MIDI et des postes destinés au traitement des documents musicaux multimédias. Ce cours est suivi de travaux en laboratoire de trois heures.

MUS8700 La transposition didactique et l'enseignement de la musique au préscolaire, primaire et secondaire

Objectifs

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à s'approprier les notions et les démarches didactiques propres à la planification de l'enseignement et de l'évaluation dans les cours de musique au préscolaire-primaire et au secondaire. Dans cette perspective, l'étudiant sera amené à mobiliser les savoirs et savoir-faire inhérents à la transposition didactique des notions musicales et à la conception de situations d'enseignement-apprentissage relatives aux trois compétences disciplinaires.

Sommaire du contenu

Démarches de la transposition didactique et de la conception de planifications pédagogiques en fonction des besoins d'apprentissage des élèves et du développement des compétences disciplinaires. Interrelations des notions didactiques à l'intérieur des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation. Matériel didactique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise principalement le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 11. La description des compétences peut être consultée dans la section *Liens utiles* sur le site Web suivant : www.cpefe.uqam.ca

MUS8710 L'interprétation musicale au pré scolaire, primaire et secondaire

Objectifs

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à s'approprier différents aspects théoriques et pratiques relatifs à l'enseignement de l'interprétation musicale au préscolaire-primaire et au secondaire. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de concevoir et de piloter des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation significatives en fonction d'une progression des apprentissages.

Sommaire du contenu

Spécificités de l'enseignement et de l'évaluation au regard de l'apprentissage des instruments et du chant en milieu scolaire. Relations entre le développement psychomoteur, affectif, cognitif et l'apprentissage vocal ou instrumental. Approches et démarches pédagogiques. Matériel didactique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise principalement le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 11. La description des compétences peut être consultée dans la section *Liens utiles* sur le site Web suivant : www.cpefe.uqam.ca

Conditions d'accès

En plus du cours préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 3 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

MUS8700 La transposition didactique et l'enseignement de la musique au préscolaire, primaire et secondaire

MUS8720 La création musicale au pré scolaire, primaire et secondaire

Objectifs

Ce cours a pour but d'amener l'étudiant à s'approprier différents aspects théoriques et pratiques relatifs à l'enseignement de la création musicale au préscolaire-primaire et au secondaire. À la fin du cours, l'étudiant sera en mesure de concevoir et de piloter des situations d'enseignement-apprentissage et d'évaluation significatives en fonction d'une progression des apprentissages.

Sommaire du contenu

Spécificités de l'enseignement et de l'évaluation au regard de l'improvisation et de la création musicale en milieu scolaire. Processus, techniques et modèles de créativité. Démarche de création. Approches pédagogiques. Activités et éléments de création (procédés de composition, moyens sonores, représentations graphiques, etc.). Matériel didactique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise principalement le développement des compétences 1, 2, 3, 4, 5 et 11. La description des compétences peut être consultée dans la section *Liens utiles* sur le site Web suivant : www.cpefe.uqam.ca

Conditions d'accès

En plus du cours préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 3 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

MUS8700 La transposition didactique et l'enseignement de la musique

au préscolaire, primaire et secondaire

MUS8780 Stage 1 d'enseignement de la musique au préscolaire-primaire : transposition didactique et initiation à la pratique réflexive

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à saisir les différents enjeux reliés au milieu scolaire et à prendre en charge des groupes d'élèves en musique au préscolaire-primaire. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de développement professionnel et de l'amener à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. Il s'initie à la pratique réflexive : observe, analyse et s'exerce à la résolution de problèmes. Dans une approche globale, il mobilise des savoirs théoriques et pratiques liés aux dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et tient compte de l'interrelation de ces dimensions dans la situation pédagogique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

MUS8710 L'interprétation musicale au pré scolaire, primaire et secondaire

MUS8781 Séminaire et pratique supervisée 1 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement dans une perspective systémique

Objectifs

La pratique supervisée 1 vise à approfondir la pratique de l'enseignement de la musique de l'enseignant en formation et à l'engager dans une démarche de développement professionnel. Pour ce faire, celui-ci devra s'initier au processus de recherche dans l'action : observer sa pratique, analyser et résoudre des problèmes propres à son enseignement. Dans une approche globale, il mobilisera des savoirs théoriques et pratiques liés aux différentes composantes du système scolaire et à leurs interrelations dans la situation pédagogique. Il prendra en compte le contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Accompagné par un enseignant de son école, l'étudiant fera une pratique supervisée de 25 jours ou 125 heures de présence à l'école. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme et faire la preuve d'un minimum de 35% de tâche

d'enseignement dans la discipline.

Préalables académiques

MUS8710 L'interprétation musicale au pré scolaire, primaire et secondaire ou MUS8720 La création musicale au pré scolaire, primaire et secondaire

MUS8785 Stage 2 d'enseignement de la musique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action

Objectifs

Ce stage a pour but d'amener l'étudiant à se familiariser avec différentes populations scolaires, à prendre en charge des groupes d'élèves en musique au secondaire et à s'investir dans une démarche de développement professionnel. Il a pour objectif d'engager l'étudiant dans une démarche de transposition didactique de savoirs disciplinaires du curriculum formel dans des situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. L'étudiant s'initie à une démarche de recherche dans l'action en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques pour analyser et résoudre des problèmes au regard de l'évolution du champ disciplinaire, des visées du programme de formation, des intentions éducatives et des apprentissages des élèves. Il tient compte également des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu et de leur interrelation dans la situation pédagogique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Encadré par un spécialiste de sa discipline, l'étudiant fera un stage de 25 jours ou 175 heures de présence à l'école, incluant 5 jours d'observation. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant doit avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme.

Préalables académiques

MUS8720 La création musicale au pré scolaire, primaire et secondaire

MUS8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

Objectifs

La pratique supervisée 2 vise à parfaire la pratique de l'enseignement de la musique de l'enseignant en formation en l'amenant à transposer des savoirs disciplinaires inscrits dans le curriculum formel, en situations d'apprentissage et d'évaluation signifiantes pour les élèves. Elle vise également à l'amener à poursuivre une démarche de recherche dans l'action tout en mobilisant un ensemble de savoirs théoriques et pratiques dans le but d'analyser et de résoudre des problématiques de formation, des interventions éducatives, des apprentissages des élèves et du contexte, notamment en ce qui concerne l'aspect pluriethnique.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section liens utiles sur le site suivant : cpfe.uqam.ca

Modalité d'enseignement

Accompagné par un enseignant de son école, l'étudiant fera une

pratique supervisée de 25 jours ou 125 heures de présence à l'école. Une visite de supervision ainsi que des rencontres individuelles et collectives sont prévues pour l'accompagnement de l'étudiant.

Conditions d'accès

En plus du préalable, l'étudiant devra avoir réussi au moins 6 crédits du bloc 1 du programme et faire la preuve d'un minimum de 35% de tâche d'enseignement dans la discipline.

Préalables académiques

MUS8710 L'interprétation musicale au pré scolaire, primaire et secondaire ou MUS8720 La création musicale au pré scolaire, primaire et secondaire

MUS8792 Projet novateur de développement professionnel

Objectifs

Ce cours vise la conception, l'expérimentation et l'évaluation d'un projet novateur de développement professionnel en enseignement de la musique. Il permet d'approfondir et de mettre en pratique les contenus abordés dans le cours MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action notamment au regard des particularités de la discipline. Il prépare l'étudiant à mettre en application une démarche inspirée de la recherche-action dans le but de trouver des solutions novatrices et adaptées à des problématiques inédites. Celles-ci doivent tenir compte à la fois des besoins de formation des élèves, du projet éducatif de l'établissement scolaire, des dimensions sociale, culturelle et économique du milieu, de même que de leur interrelation dans la situation pédagogique. Ce cours vise également l'évaluation des résultats obtenus au terme du projet et de ses retombées sur les apprentissages des élèves, le milieu et l'enseignement de la musique. Au terme du cours, un rapport d'une quarantaine de pages devra être déposé, conformément aux ententes prévues à cette fin.

Sommaire du contenu

Les contenus suivants sont abordés : Les caractéristiques du projet novateur de développement professionnel; La problématisation à partir d'observations; L'élaboration d'un cadre conceptuel; La planification de la recherche-action; L'expérimentation du projet; La collecte et l'analyse de données; L'interprétation des résultats et la mise en lumière de leurs retombées au regard de la pédagogie, de la discipline artistique et du milieu professionnel.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Il comporte des séminaires et rencontres individuelles d'accompagnement. L'expérimentation du projet s'effectue dans le cadre du stage ou de la pratique supervisée concomitante. Le cours se conclut par la présentation des projets à l'occasion d'un événement qui réunit les finissants des quatre concentrations du programme.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et MUS8793 Stage 3 en enseignement de la musique au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles ou MUS8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Préalables académiques

MUS8785 Stage 2 d'enseignement de la musique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou MUS8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

MUS8793 Stage 3 en enseignement de la musique au préscolaire-primaire ou au secondaire : intégration des compétences professionnelles

Objectifs

Le stage est axé sur l'intégration des compétences professionnelles et la rencontre du niveau de maîtrise attendu de chacune d'elles. Réalisé dans l'un ou l'autre des ordres d'enseignement, il vise la consolidation et la mobilisation des savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long de la formation ainsi que le développement de la pratique d'enseignement de la musique. Au terme de la formation, l'étudiant doit faire le bilan de l'état du développement de chacune de ses compétences, en mettant en lumière ses apprentissages et ses objectifs de développement professionnel continu.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Durant cette période, l'étudiant doit effectuer un minimum de 50 jours ou 350 heures d'enseignement, incluant jusqu'à 5 jours d'observation. Un accompagnateur, choisi par la direction d'école pour son expertise professionnelle, assurera l'encadrement pédagogique de l'étudiant dans le milieu scolaire. Deux visites de supervision et des rencontres individuelles et collectives sont prévues. Étant donné que le stage sert de lieu d'expérimentation du projet novateur de développement professionnel, sa réussite est conditionnelle à celle du cours concomitant MUS8792 Projet novateur de développement professionnel.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et MUS8792 Projet novateur de développement professionnel

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les cours du bloc 1 (à l'exception du MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action) et du bloc 2.

Préalables académiques

MUS8785 Stage 2 d'enseignement de la musique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou MUS8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

MUS8794 Séminaire et pratique supervisée 3 : intégration des compétences professionnelles

Objectifs

La pratique supervisée 3 est axé sur l'intégration des compétences professionnelles et la rencontre du niveau de maîtrise attendu de chacune d'elles. Réalisée dans l'un ou l'autre des ordres d'enseignement, elle vise la consolidation et la mobilisation des savoirs théoriques et pratiques acquis tout au long de la formation ainsi que le développement de la pratique d'enseignement de la musique. Au terme de la formation, l'étudiant doit faire le bilan de l'état du développement de chacune de ses compétences, en mettant en lumière ses apprentissages et ses objectifs de développement professionnel continu.

Compétences professionnelles en enseignement

Ce cours favorise le développement de toutes les compétences professionnelles en enseignement, telles qu'énoncées par le ministère de l'Éducation, ainsi que la compétence 13 relative à l'éducation interculturelle et inclusive en vigueur à la Faculté des arts de l'UQAM. La description de ces compétences peut être consultée dans la section « Liens utiles » sur le site suivant : cpfe.uqam.ca.

Modalité d'enseignement

Ce cours-année s'étale sur les trimestres d'automne et d'hiver. Durant cette période, l'étudiant doit effectuer un minimum de 50 jours ou 350 heures d'enseignement. Un accompagnateur, choisi par la direction d'école pour son expertise professionnelle, assurera l'encadrement pédagogique de l'étudiant dans le milieu scolaire. Deux visites de supervision et des rencontres individuelles et collectives sont prévues. Étant donné que la pratique supervisée sert de lieu d'expérimentation du projet novateur de développement professionnel, sa réussite est conditionnelle à celle du cours concomitant MUS8792 Projet novateur de développement professionnel.

Activités concomitantes

MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action et MUS8792 Projet novateur de développement professionnel

Conditions d'accès

L'étudiant doit avoir réussi au moins 45 crédits de son programme, dont tous les cours du bloc 1 (à l'exception du MEA8061 Méthodologie du projet novateur de développement professionnel en enseignement des arts inspiré de la recherche-action) et du bloc 2. L'étudiant doit présenter un seul contrat d'enseignement représentant au moins 40% de tâche dans la même école s'échelonnant sur les deux trimestres visés par le cours avant la date limite d'annulation sans facturation du mois de septembre.

Préalables académiques

MUS8785 Stage 2 d'enseignement de la musique au secondaire : transposition didactique et initiation à la recherche dans l'action ou MUS8786 Séminaire et pratique supervisée 2 : réflexion et analyse de la pratique d'enseignement sous l'angle de la transposition didactique

PSY2634 Psychologie du développement: période de latence et adolescence

Ce cours vise à rendre l'étudiant apte à: connaître les différentes étapes de développement de l'enfant entre six et dix-huit ans tout en ayant en perspective les variations individuelles et culturelles de même que les facteurs environnementaux, biologiques et génétiques qui influencent le développement de l'individu; exprimer un point de vue personnel sur l'ensemble des questions qui touchent la psychologie du développement de l'enfance et de l'adolescence; appliquer les notions acquises dans ce cours à son domaine d'étude ou de travail et dans leurs relations éducatives avec des enfants et des adolescents. Aperçu historique et socioculturel des conceptions de l'enfance et de l'adolescence. Étapes du développement de l'enfant de la naissance à l'âge scolaire. Grandes étapes du développement physique, psychomoteur, cognitif, socioaffectif et psychosexuel de 6 à 18 ans.

Concentration art dramatique

	Automne	Hiver	ÉTÉ	Nombre de crédits
Année 1	Bloc 1 MEA8010; MEA8030	Bloc 2 EST8700 Bloc 4 Cours au choix	Bloc 4 FPE7050 ou FPE3050	15
Année 2	Bloc 1 MEA8020 Bloc 2 EST8710 ou EST8720 (selon le cheminement)	Bloc 1 MEA8050 Bloc 3 EST8780 ou EST8781 ou EST8782	Bloc 4 FPE7221 ou PSY2634	15
Année 3	Bloc 2 EST8710 ou EST8720 (selon le cheminement) Bloc 4 Cours au choix	Bloc 3 EST8785 ou EST8781 ou EST8787 Bloc 4 Un cours au choix dans la liste proposée	Bloc 1 MEA8040	15
Année 4	Bloc 1 MEA8061 Bloc 3 EST8792; EST8793 ou EST8794	Bloc 3 EST8792; EST8793 ou EST8794	Bloc 4 Cours au choix	15

Concentration arts visuels et médiatiques

	Automne	Hiver	Été	Nombre de crédits
Année 1	Bloc 1 MEA8010; MEA8030	Bloc 2 AVM8700 ou AVM5965 Bloc 4 Cours au choix	Bloc 4 FPE7050 ou FPE3050	15
Année 2	Bloc 1 MEA8020 Bloc 2 AVM8710 ou AVM8720	Bloc 1 MEA8050 Bloc 3 AVM8780 ou AVM8781 ou AVM8782	Bloc 4 FPE7221 ou PSY2634	15
Année 3	Bloc 2 AVM8710 ou AVM8720 Bloc 4 Cours au choix	Bloc 3 AVM8785 ou AVM8786 ou AVM8787 Bloc 4 Cours au choix	Bloc 1 MEA8040	15
Année 4	Bloc 1 MEA8061 Bloc 2 AVM4900 Bloc 3 AVM8792; AVM8793 ou AVM8794	Bloc 3 AVM8792; AVM8793 ou AVM8794	Aucun cours	15

Concentration danse

	Automne	Hiver	Été	Nombre de crédits
Année 1	Bloc 1 MEA8010; MEA8030	Bloc 2 DAN7820 (ou DAN7830 à l'été de l'année 2) Bloc 4 Cours au choix	Bloc 4 FPE7050 ou FPE3050	12 à 15 (selon que l'étudiant suit le DAN7820)
Année 2	Bloc 1 MEA8020 Bloc 2 DAN8710 ou DAN8720	Bloc 1 MEA8050 Bloc 3 DAN8780 ou DAN8781 ou DAN8782	Bloc 2 DAN7830 (ou DAN7820 à l'hiver de l'année 1) Bloc 4 FPE7221 ou PSY2634	12 à 18 (selon que l'étudiant suit le DAN7830)
Année 3	Bloc 2 DAN8710 ou DAN8720; DAN8030	Bloc 3 DAN8785 ou DAN8786 ou DAN8787 Bloc 4 Cours au choix	Bloc 1 MEA8040	15
Année 4	Bloc 1 MEA8061 Bloc 3 DAN8792; DAN8793 ou DAN8794	Bloc 3 DAN8792; DAN8793 ou DAN8794	Bloc 4 Cours au choix	15

Concentration musique

	Automne	Hiver	Été	Nombre de crédits
Année 1	Bloc 1 MEA8010; MEA8030	Bloc 2 MUS8700 Bloc 4 MUS5004 ou autre cours au choix	Bloc 4 FPE7050 ou FPE3050	15
Année 2	Bloc 1 MEA8020 Bloc 2 MUS8710 ou MUS8720	Bloc 1 MEA8050 Bloc 3 MUS8780 ou MUS8781	Bloc 4 FPE7221 ou PSY2634	15
Année 3	Bloc 2 MUS3820 ; MUS8720 ou MUS8710	Bloc 3 MUS8785 ou MUS8786 Bloc 4 MUS5004 ou autre cours au choix	Bloc 1 MEA8040	15
Année 4	Bloc 1 MEA8061 Bloc 3 MUS8792; MUS8793 ou MUS8794 Bloc 4 MUS5621 ou autre cours au choix	Bloc 3 MUS8792; MUS8793 ou MUS8794	Aucun cours	15

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 30/08/23, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Automne 2023